

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**



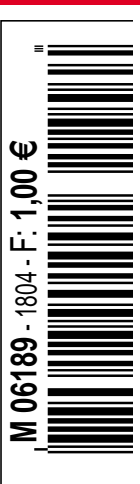
Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1804 - 28 février 2003 - prix : 1 €

# Contre la guerre impérialiste en Irak !

**Retraites :**  
**Aucune raison  
que les  
travailleurs  
paient** p. 5

**Bordeaux**  
**la police contre  
les victimes  
de l'amiante** p. 7

**Ahold :**  
**un nouveau  
scandale  
financier** p. 16



**Ile de la Réunion :**

**8 000 travailleurs dans les rues  
contre la politique de Chirac-Raffarin**

p. 9

# Sommaire

## Leur société

- p 4 ■ La marche des femmes des quartiers pour l'égalité
- Harcèlement policier et judiciaire à Dammarie (77)
- p 5 ■ Projet gouvernemental contre les retraites
- p 6 ■ Au Parlement européen
- p 7 ■ la police contre des travailleurs victimes de l'amiante à la CRAM
- La colère intacte des pionniers à Caen
- p 11 ■ Manifestation et colère des travailleurs sociaux
- Incendie dans une HLM à Lannion
- Bavures policières en augmentation
- p 12 ■ AGCO-Massey, Beauvais : Bluff sur l'emploi
- Attaque contre les intermittents du spectacle
- p 16 ■ La croissance en panne mais pas les profits
- Ahold, nouveau scandale financier.

## Tribune

- P 6 ■ Le temps des assassins

## Dans le monde

- p 8 ■ Pour l'Irak comme pour le reste, Chirac n'est pas dans notre camp
- Aussaresses, exécuteur des basses œuvres du gouvernement français

## DOM

- p 9 ■ Ile de la Réunion : Huit mille travailleurs dans la rue contre Chirac-Raffarin
- Guadeloupe-Martinique : Pas d'illusion dans un changement de statut.

## Dans les entreprises

- p 13 ■ Metaleurop
- Mobilisation à Daewoo
- Vague de licenciements autour de Brive (19)
- p 14 ■ Bénéfices records pour PSA
- Une grève réussie à la Banque de France
- grève à l'URSSAF
- p 15 ■ SNCF

## Il y a 70 ans

- p 10 ■ L'acte de naissance du régime nazi

# NON À LA GUERRE CONTRE L'IRAK

A ce jour, la guerre contre l'Irak, annoncée et préparée par les dirigeants américains, apparaît de plus en plus proche. Il est important, lorsque cette ignoble agression commencera, que des millions de personnes partout dans le monde descendent dans la rue pour faire

entendre leur protestation.

Différentes associations, mouvements et partis politiques appellent à des rassemblements dans toutes les villes, le soir même du début de l'intervention, en particulier place de la Concorde à Paris et devant les représentations américaines, lorsqu'il y en a dans les

grandes villes. Ils appellent aussi à manifester le plus massivement possible dans toutes les villes du pays, dès le samedi suivant.

**LUTTE OUVRIÈRE appelle dès à présent à manifester contre l'intervention en participant à ces initiatives.**

## — ÉDIFIANT

Dans son éditorial du 24 février, repris par une dépêche de l'AFP, Arlette Laguiller, après avoir dénoncé la guerre qui s'approche comme une guerre abjecte dans ses objectifs, comme dans la manière de l'imposer, affirmait que présenter Chirac comme le défenseur de la paix « est une fumisterie ». Elle regrettait au passage que le PC comme le PS soutiennent pourtant Chirac et sa politique et sèment, par la même occasion, l'illusion que la diplomatie française arrêtera la guerre.

Il n'en fallait pas plus pour que le Parti Communiste se jus-

tifie. C'est ainsi que Patrice Cohen-Seat, membre de la direction du PC, a répondu dans un communiqué, puis dans une lettre ouverte à Madame LAGUILLER parue dans *l'Humanité* du 26 février, en affirmant qu'agir pour que la France utilise son droit de veto, ce n'est pas cautionner un homme. Mais comment ne pas voir que c'est le cautionner quand, comme le PCF, on prône en même temps les vertus d'un rassemblement (...) vital pour la paix qui interdirait toute remise en cause de la politique de Chirac et toute mise en garde qu'il faudrait taire parce qu'elle contribue à la

division.

Après avoir appelé à voter pour Chirac sauveur de la démocratie, il faudrait se rassembler en silence derrière Chirac sauveur de la paix ? Un choix politique de plus qui, n'en déplaise aux dirigeants du PCF, ne rapportera rien ni aux travailleurs qui doivent s'opposer à la politique de Chirac pour se défendre, ni à ceux qui veulent lutter contre la guerre contre l'Irak. Un renoncement qui ne rapportera rien non plus au Parti Communiste.

H. M.

## Les candidats de Lutte Ouvrière dans les scrutins partiels

Lutte Ouvrière sera présente dans deux élections législatives partielles qui auront lieu le dimanche 16 mars.

- **Annie RIEUPET**, employée des Chèques Postaux, et **Pascal HUBERLAND**, ouvrier électricien, seront candidats dans la septième circonscription de Seine-Saint-Denis (Montreuil).

- **Anne-Catherine GODDE**, infirmière, et **Luc VIRY**, professeur des écoles, se présenteront dans la troisième circonscription d'Eure-et-Loir (Chartres).

### Réunion publique à MONTREUIL

**Les candidats de Lutte Ouvrière, Annie RIEUPET et Pascal HUBERLAND, tiendront une réunion publique JEUDI 6 MARS à 19 heures École Diderot, 12, rue Pépin à MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)**

## Fêtes de Lutte Ouvrière

### SAINT-NAZAIRE

Samedi 8 mars de 16 h à minuit  
à Montoir-de-Bretagne  
Salle polyvalente  
Bonne Fontaine

### MONTBÉLIARD

Samedi 8 et dimanche 9 mars  
Halle polyvalente

### LIMOGES

Dimanche 16 mars à partir de 12 h à Isle  
Salle du temps libre)

### CREIL

Samedi 22 mars à partir de 16 h  
Salle des Fêtes (10, av. Jules-Ferry)  
à Saint-Leu-d'Esserent (Bassin creillois / Route de Montataire à Précy-sur-Oise)

### ANGERS

Samedi 29 mars de 15 h à minuit à Trélazé  
Salle Aragon

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à:

**LUTTE OUVRIÈRE**  
**B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, par avion</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
.....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
.....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
.....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 24 février 2003

# CONTRE LA GUERRE IMPÉRIALISTE EN IRAK !

■ La guerre contre l'Irak apparaît désormais sur le point d'être déclenchée. L'Irak a beau satisfaire les unes après les autres toutes les exigences formulées, on en invente chaque fois de nouvelles. Les dirigeants américains veulent la guerre, et ils l'affirment avec brutalité. S'ils souhaitent imposer à l'ONU qu'elle donne sa bénédiction, ils sont prêts à se passer de caution et de prétexte.

La guerre qui s'approche est une guerre abjecte, dans ses objectifs comme dans la manière de l'imposer. Saddam Hussein est un dictateur mais c'est son peuple qui va payer avec des morts, des handicapés, des ruines. Le pays est déjà pourtant exsangue car, depuis la guerre précédente, les bombardements n'ont jamais cessé, ni l'embargo.

Saddam Hussein est un dictateur, oui, mais cela n'a posé aucun problème aux États-Unis lorsqu'ils ont eu besoin de lui pour mener une guerre contre l'Iran. Cela ne leur a pas posé de problème non plus lorsque Saddam Hussein a massacré les Kurdes ou les Chiites d'Irak, sans même parler des opposants ou des rivaux politiques. Comme ne leur pose aucun problème non plus le fait que les pays voisins, de l'Arabie saoudite jusqu'au chapelet d'émirats, soient des dictatures dominées de surcroît par le fondamentalisme religieux.

Les dirigeants de la coalition impérialiste contre l'Irak ne s'occupent pas plus de l'opinion de leurs propres peuples qu'ils ne se soucient des souffrances du peuple irakien. Malgré l'ampleur des manifestations contre la guerre, les préparatifs militaires se poursuivent. Avant même que la guerre n'éclate, des milliards de dollars ont été gaspillés. Toute la folie de la société actuelle est concentrée là : à combien d'êtres

humains ces sommes permettraient-elles de survivre un peu mieux, dans la majorité pauvre de la planète ?

On parle de démocratie et, dans le cas des États-Unis, même de la plus grande démocratie occidentale. Mais on voit bien que les peuples n'ont pas voix au chapitre. Ce qui détermine la politique des États-Unis, ce sont les intérêts stratégiques de l'impérialisme américain, c'est-à-dire les intérêts d'un nombre limité de grands groupes financiers. Ceux du pétrole, bien sûr, dans cette région qui en regorge. Mais bien d'autres encore, pour qui les revenus élevés que les classes riches locales tirent du pétrole assurent un marché important.

Mais il en va ainsi également de la France, même si les intérêts de ses groupes financiers ne coïncident pas toujours avec ceux de leurs rivaux américains ou anglais. Les politiciens favorables à la politique de Chirac – ils sont aussi bien à gauche qu'à droite – présentent la diplomatie française comme un facteur de paix. La candidature de Chirac aurait même été présentée au prochain prix Nobel de la paix !

Mais présenter Chirac comme le défenseur de la paix est une fumisterie. La diplomatie chiraquienne ne s'oppose à celle des États-Unis que sur des points secondaires, comme

celui de prolonger ou pas la mission des inspecteurs. Sur le fond, l'impérialisme français reconnaît à l'impérialisme américain le droit de mettre l'Irak au pas. Chirac approuve l'état militaire qui enserre ce malheureux pays. Il vient d'exprimer sa reconnaissance pour la présence de l'armada américaine. Rien ne garantit même que Chirac utilisera son droit de veto à l'ONU, qui de toute façon n'éviterait pas la guerre.

Le Parti Socialiste comme le Parti Communiste soutiennent pourtant Chirac et sa politique. Une fois de plus, ils le cautionnent comme un homme providentiel, en semant par la même occasion l'illusion que la diplomatie française pourra arrêter la guerre. C'est faux. Si Chirac fait mine de se singulariser sur la forme, c'est que cela n'aura aucune conséquence sur le fond : ni pour les intérêts des trusts français, ni pour la coalition impérialiste contre l'Irak. Il en fait partie.

Refuser la guerre, c'est aussi refuser de faire confiance aux dirigeants politiques de l'impérialisme. Quel que soit leur jeu diplomatique momentané, leur système, l'impérialisme, « porte la guerre comme la nuée porte l'orage », disait Jaurès en son temps. L'affirmation n'a pas vieilli.

Arlette LAGUILLER

### RÉUNIONS PUBLIQUES avec

**ARLETTE  
LAGUILLER**

#### MARSEILLE

Samedi 15 mars à 15 h 30  
Château des Fleurs  
16, boulevard Michelet  
Métro Rond-Point-du-Prado

#### TOULOUSE

Judi 20 mars à 20 h 30  
Salle municipale  
22, allées de Barcelone

#### LILLE

Vendredi 28 mars  
à 20 heures  
Maison de l'Éducation-  
permanente (MEP)  
place Georges-Lyon  
près av J-B.-Lebas

#### LYON

Vendredi 4 avril  
à 20 heures  
Salle Victor-Hugo  
mairie du VI<sup>e</sup>  
33, rue Bossuet  
métro Masséna

# LA MARCHÉ DES FEMMES DES QUARTIERS POUR L'ÉGALITÉ

**Arborant leurs tee-shirts « Ni putes, ni soumises » – slogan de leur marche –, les marcheuses de la « marche des femmes des quartiers pour l'égalité » faisaient étape à Metz lundi 25 février, avec comme thème de la journée « la sexualité ».**

Accueillies le matin par une soixantaine de militants (CFDT, SOS-Racisme, CLCV, PC, LO, LCR, associatifs), la journée messine démarra par une table ronde puis une réunion débat le soir dans un quartier populaire de Metz, Borny, déclaré zone

franche depuis 1997, à laquelle assistèrent plus de 200 personnes.

Cette journée fut l'occasion pour les marcheuses de dénoncer la situation des femmes qui, comme l'a dit une des marcheuses, Loudna, « traduit un vrai retour en arrière ». « La mixité n'existe plus. C'est vrai à l'école, dans les quartiers et les associations. Il faut réinstaurer un dialogue entre les filles et les garçons comme entre les mères et les filles. Nous sommes en 2003 et les filles ont la peur au ventre », ajouta une autre marcheuse, Safia.

Elle a également dénoncé « la politique de la ville dont

le but est d'acheter la paix sociale dans les quartiers ». Ce qu'approuva le représentant de SOS-Racisme qui, en outre, dénonça le fichage ethnique mis en place par bon nombre d'organismes HLM qui répartissent les demandes de logements sociaux en fonction de la nationalité, poussant ainsi à la création de ghettos. Une pratique qui a été dénoncée dans beaucoup de villes, dont celle de Metz.

Une autre marcheuse, Ingrid, a mis en cause le « féminisme traditionnel » bien étranger aux quartiers populaires : « La parité nous touche autant que les soldes chez Hermès ! En

2003, les filles ne connaissent pas leur corps et pas davantage la contraception. Elles ne franchissent pas la porte d'une centre de planning familial et le mythe de la virginité revient au grand galop ».

Bien relayée dans la presse locale, cette journée a permis à des femmes des quartiers populaires de dénoncer publiquement la situation faite aux femmes et de s'élever contre le poids des traditions et des préjugés.

**Lutte Ouvrière apporte tout son soutien à cette marche et appelle à les accueillir dans leurs prochaines étapes où elles aborderont chaque jour un thème différent : le 1<sup>er</sup> mars à Fontenay-sous-Bois « les bandes organisées » ; le 3 mars à Sarcelles « les mariages forcés » ; le 4 mars à Asnières « les violences au lycée » ; le 5 mars à Epinay-sur-Seine « la femme dans le milieu associatif » ; le 6 mars à Sainte-Geneviève-des-Bois « hommage aux marcheuses » ; le 7 mars à Grigny-Evry « la violence » ; le 8 mars à Paris : manifestation nationale pour la journée de la femme.**

Pour tout renseignement : Fédération nationale de la maison des potes (01 44 93 23 23) ou [www.macite.net](http://www.macite.net).

## Dammarie-lès-Lys (Seine-et-Marne)

# HARCÈLEMENT POLICIER ET JUDICIAIRE

**A son arrivée au ministère de l'Intérieur, Sarkozy avait dit qu'il ferait de Dammarie-lès-Lys, et plus particulièrement de sa cité La Plaine du Lys (10 000 habitants), le « laboratoire de sa politique ». La situation sur place était plus que tendue puisque, à l'époque, deux jeunes de la ville avaient trouvé la mort en moins d'une semaine. À chaque fois, la police était impliquée et responsable.**

Ces deux drames ont ravivé la douleur et la colère de nombreuses familles du quartier, car cinq ans plus tôt, un jeune de seize ans avait déjà été tué par balle par un policier. Les jeunes, déjà engagés depuis de nombreuses années dans des actions associatives de quartier, se sont organisés en comité de soutien aux familles pour exprimer leur colère contre les pratiques policières et exiger que justice soit faite. Ils ont édité et diffusé des tracts, manifesté, ils se sont fait entendre dans les médias...

En réponse, ils ont eu droit à la première intervention du GIR (Groupe d'Intervention Régional) de la police ; ils ont vu une de leurs associations expulsée de son local (la justice a reconnu depuis que cette expulsion était illégale) ; Nicolas Sarkozy en personne a porté plainte contre deux des dirigeants du mouvement au sujet d'un tract dénonçant l'implication de la police dans les décès des jeunes du quartier (finalement, le juge d'instruction ne les poursuit pas, mais en poursuit d'autres...); les autorités locales les méprisent en refusant aux différents comités et associations concernés toutes les autorisations de manifester

et les moyens de se réunir ; le maire a même osé, du haut de ses préjugés, les traiter de « petits terroristes de banlieue ».

Or depuis un an, sur sa commune, ce sont les violences policières qui font la une de l'actualité. La police organise régulièrement des descentes à 30, 50 voire 70 policiers avec chiens et flash-balls dégainés pour fouiller les parkings ou pour contrôler les immeubles. De nombreux jeunes sont poursuivis pour des « outrages à agents » totalement inventés ou provoqués par les policiers. Les jeunes en ont assez d'arrondir les fins de mois des policiers et disent que ceux-ci feraient mieux de revendiquer des augmentations de salaire au lieu de passer des journées entières au tribunal à tenter d'obtenir des dommages et intérêts pour des outrages bidons ! A ce petit jeu, les dirigeants du mouvement font l'objet d'un véritable harcèlement.

Dernier exemple en date : le frère d'une des victimes de l'an dernier et président associatif part à son travail à 3 heures du matin (il est chauffeur-livreur). Il est suivi par la police pendant une demi-heure. Alors

qu'il n'a commis aucune infraction au code de la route, il est finalement arrêté dans un endroit totalement désert par deux voitures de la BAC. Fouille musclée, fouille de la voiture, allusion directe à la mort de son frère (dans laquelle la BAC est impliquée...). Bilan : rien. Ah, si : cinq amendes, toutes contestées (la plus comique est celle pour non-port de la ceinture alors que les policiers n'ont pas pu « l'extraire » immédiatement de la voiture, car... il était attaché !), une journée de garde à vue et une journée de travail perdue.

Résultat de dix mois d'agitation policière : tout le monde se sent encore plus en insécurité et les problèmes d'emploi, de logement, d'école, de transport demeurent. Pourtant, Dammarie-lès-Lys est l'objet de toutes les attentions puisque Chirac est venu y faire quelques déclarations lors d'une journée sur l'adolescence. L'avenir des adolescents du quartier est

aussi bouché. Jean-Louis Borloo est aussi venu faire un petit tour pour parler de la ville, ou plutôt des autres villes, car le seul projet immobilier de Dammarie concerne la destruction d'une barre HLM et son remplacement par des logements trop chers pour les locataires actuels. Ceux-ci sont relégués à droite et à gauche dans des HLM tout aussi vieilles et vétustes, faute d'entretien, que celle qui va être détruite.

Autant de « stars » de la politique au chevet d'une petite commune de banlieue, c'est étonnant. Sauf si on se souvient que Dammarie accueille aussi tous les ans dans son château les élèves de la Star Academy.

En tout cas, pour les jeunes de Dammarie, la ficelle est

bien grosse. Et, malgré les difficultés personnelles et le harcèlement de la police et de la justice, ils poursuivent leur combat qu'ils ne considèrent pas seulement comme un combat local. Ils veulent faire entendre leur voix pour démontrer qu'ils ne sont pas confrontés à des « bavures » policières mais à une pratique permanente de la police et, de manière plus générale, de l'État, qui considère les habitants des quartiers populaires comme des citoyens de seconde zone. Les trois morts du quartier ne sont pas des accidents. C'est l'aboutissement dramatique d'une société où la violence (chômage, racisme, sexisme, etc.) est omniprésente.



Sarkozy-lès-Lys



# Retraites **NON AU BARATIN** **ET AU PROJET DU GOUVERNEMENT**

**Le gouvernement vient d'envoyer aux élus un document de quatre pages intitulé « Nos retraites : le devoir d'agir, ensemble », reprenant les mensonges concernant l'avenir des retraites pour mieux faire accepter ses projets qui visent à pressurer un peu plus les salariés et les futurs retraités, sous le fallacieux prétexte de sauver le système.**

Alors que pour l'instant le système de retraites dégage des excédents, le gouvernement prévoit un déficit de 50 milliards d'euros par an dans une vingtaine d'années et de 100 milliards d'euros en 2040. C'est l'argument avancé pour justifier l'urgence des réformes si on veut sauver le système.

Ces sommes, avec lesquelles le gouvernement veut

frapper les imaginations, ne sont pourtant pas si extraordinaires. Aujourd'hui même, et cela depuis des années, les gouvernements donnent chaque année sous forme de subventions, d'aides aux entreprises selon l'expression consacrée, 45 milliards d'euros. Ce sont les menus cadeaux du gouvernement au patronat qui, comme chacun sait, ne servent pas à créer des emplois et résorber le chômage, mais à remplir les poches des actionnaires.

Alors, 50 milliards d'euros pour les retraites dans vingt ans, sans parler des 100 milliards d'euros dans près d'un demi-siècle, alors qu'entre-temps la productivité, c'est-à-dire la capacité de produire davantage de richesses pour la même quantité de travail, aura été multipliée par deux ou trois, que la richesse nationale aura encore augmenté, cela ne

serait certainement pas un problème. Il n'y a aucune raison que l'argent public soit distribué à fonds perdus au patronat, que ce soit lui et lui seul qui profite de l'augmentation de la productivité pour accroître encore la part des richesses qu'il accapare, et que ce soit encore et toujours dans la poche des salariés qu'on vienne puiser quand il n'y a plus de sous pour les dépenses sociales.

Car c'est bien cela que s'apprête à faire le gouvernement. Le gouvernement ne cache pas que c'est à l'ensemble de la classe ouvrière qu'il compte s'attaquer. Il affirme en effet que « d'ores et déjà, les salariés du secteur privé ont connu, dans les années 1990, une réforme importante qui devra être poursuivie, les autres régimes devront, eux aussi, s'adapter aux réalités démographiques ». Il ne cache pas

non plus que le montant des pensions des futurs retraités va être amputé puisqu'il s'engage, en tout et pour tout, à ne pas toucher au « montant des pensions des retraités actuels ».

Lorsqu'il affirme hypocritement « l'effort n'est possible que s'il est partagé », il entend le partager entre les retraités et les actifs, mais certainement pas demander au patronat de sacrifier ses profits pour payer des salaires corrects et des retraites correctes.

Alors, pour sauver les retraites – et les salaires – menacées, non pas par l'évolution démographique, mais par l'avidité du patronat, il faudra décidément que la classe ouvrière impose ses solutions.

**Dominique CHABLIS**

## LES MAUVAIS COUPS PRÉSENTÉS PAR LE MINISTRE

**François Fillon, le ministre des Affaires sociales, répond longuement aux questions des lecteurs dans Le Parisien du 26 février. « Si on ne fait pas la réforme maintenant, on va sacrifier une génération », ose-t-il affirmer. C'est carrément du chantage pour faire accepter les projets du gouvernement qui constituent un recul majeur pour l'ensemble des salariés.**

En effet, la solution proposée est l'allongement de la durée des cotisations, d'abord en allongeant la durée de cotisation des fonctionnaires

pour que, d'ici à 2008, ils cotisent 40 années, comme dans le privé ; en outre, il est prévu de pouvoir « réformer » tous les cinq ans, pour allonger la durée de cotisation de tous de plusieurs années supplémentaires !

Et pourquoi faudrait-il donc cotiser plus longtemps ? Tout simplement parce que le patronat ne veut pas payer plus. Fillon le dit clairement : « De tous les pays européens, la France est celui où le poids des cotisations salariés-employeurs est déjà le plus élevé. » Cela signifie que le patronat ne veut pas

augmenter ses coûts salariaux : il ne veut pas payer plus, que ce soit sous forme de salaires, ou sous forme de cotisations supplémentaires - alors que depuis dix ans les exonérations de cotisations sociales dont les patrons bénéficient se montent à plus de 100 milliards de francs par an ! C'est parce que le patronat ne veut pas écorner moindrement ses profits – pourtant toujours en hausse malgré la crise – qu'il faudrait que les travailleurs se saignent aux quatre veines pour avoir droit à une retraite ! D'ailleurs Fillon annonce clairement que « l'essentiel du financement des retraites doit être appuyé sur le travail. » C'est clair : c'est aux travailleurs de faire tous les sacrifices ! Pourquoi ne pas nous obliger à travailler et à cotiser jusqu'à ce que mort s'ensuive, comme au début du siècle dernier ? Ce serait encore plus économique, et tout béné-

fice pour les patrons !

Alors il ne faut pas laisser faire. Il faut refuser l'alignement des salariés des secteurs public et privé par le bas. Il faut au contraire exiger le retour aux 37,5 années de cotisations pour tous et l'augmentation du pouvoir d'achat des retraites et des salaires. Les patrons peuvent et doivent payer. Les travailleurs ont assez donné !

**D. C.**



### Saint-Brieuc RAFFARIN « RAFFARINE » SUR FOND DE CONTESTATION

Voilà comment l'hebdomadaire local titre son compte rendu de la visite du Premier ministre à Saint-Brieuc. Il est vrai qu'il s'est montré égal à lui-même, accumulant les poncifs sur « la mairie, le sang de la République, le sang de la démocratie. Notre pays (...) a besoin de ce sang qui circule de bas en haut. (...) Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on ne peut pas penser grand », etc.

La presse a aussi noté l'ambiance conviviale et les accolades à n'en plus finir avec tout ce que la région compte de notables de droite.

Mais pour les manifestants syndicalistes décidés à lui toucher deux mots, l'accueil a été nettement plus frais et ils ont été maintenus à distance.

En effet, venu d'abord rendre visite au Centre de formation des apprentis de Ploufragan, puis à la Chambre des métiers des Côtes-d'Armor, c'est sous bonne garde que Raffarin s'est ensuite rendu à la mairie de Saint-Brieuc dans un centre-ville rendu quasi désert par la présence d'un escadron de gendarmes mobiles, 4 compagnies de CRS, 130 gendarmes locaux et plusieurs dizaines de policiers, soit plus de 400 hommes en armes empêchant toute circulation. À tel point que la ville semblait être en état de siège.

Les quelque 300 agriculteurs venus avec leurs tracteurs, et bloqués loin à la périphérie de la ville, ne sont pas venus pour rien puisqu'ils ont eu droit au gaz lacrymogène et à quelques coups de matraque... comme d'ailleurs aussi les intermittents du spectacle, qui se sont fait refouler sans ménagement également.

Si Raffarin a reçu lui-même les présidents de la FNSEA et du CDJA venus à Saint-Brieuc pour l'occasion, c'est par ses sous-fifres que des délégations de syndicalistes, triés sur le volet, ont par contre été reçues, signe incontestable que Raffarin ne néglige pas tout à fait la France d'en bas !

**Retraites en baisse**  
**Profits en hausse**  
**Les profits doivent financer les retraites**  
**LUTTE OUVRIÈRE**

Au Parlement européen

EN FAIT DE « STRATÉGIE POUR L'EMPLOI », DES PHRASES CREUSES

**Le 19 février, la Commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen discutait d'un rapport sur « de nouvelles propositions en faveur d'une stratégie pour l'emploi et d'une politique sociale au sein de l'Union européenne ».**

Comme d'habitude, derrière ces mots ronflants on ne trouvait que mesures creuses et vœux pieux. Notre camarade Arlette Laguiller est intervenue pour souligner l'indécence d'un tel rapport, du point de vue des intérêts des travailleurs.

« Il est quand même très choquant que dans ce qui est appelé « la stratégie pour l'emploi », le Parlement européen – pas plus que la Commission européenne – n'ait rien à dire sur les plans de licenciements des grandes entreprises qui frappent des dizaines de milliers de travailleurs dans toute l'Europe.

Je ne vais pas en faire la liste. Mais on peut parler d'Arcelor qui aujourd'hui va supprimer des milliers d'emplois – en France, en Belgique et en Allemagne. Arcelor fait pourtant des bénéfices importants.

Et face à cette situation de l'emploi, l'amendement qu'on nous propose c'est de « convier les entrepreneurs et les chefs d'entreprise à s'initier à la théorie et la pratique des sciences sociales dans le cadre d'une formation continue en mettant en œuvre des pratiques conformes à une politique de responsabilité sociale d'entreprise » ! On croit rêver. Si ce n'était pas tragique pour les travailleurs licenciés, on pour-

rait en rire, tellement c'est ridicule !

Concernant les amendements de compromis, nous ne voterons pas la plupart d'entre eux. En effet ceux-ci prônent soit « la flexibilité » (comme si les travailleurs qui l'acceptent étaient garantis de ne pas être licenciés), soit le développement des emplois à temps partiel, des « emplois secondaires exempts de taxes et de prélèvements sociaux », ainsi que d'autres « mini-emplois ». Mais il y a une hypocrisie à vouloir s'occuper du sort des femmes et à recommander les emplois à temps partiel qui sont surtout occupés par les femmes qui, avec un salaire partiel, ne peuvent vivre correctement, surtout si elles ont des enfants à élever.

On nous parle aussi de la nécessité d'une meilleure productivité. Mais la productivité a considérablement augmenté ces trente dernières années, cela s'est traduit par des profits supplémentaires pour les actionnaires et les financiers et par des plans de suppressions d'emplois des grandes entreprises.

Quant au problème des retraites, on essaie de le faire passer « par la bande », presque en fraude, en disant que le « défi démographique est au rang des questions les plus importantes... dont les conséquences sont considérables sur les régimes des retraites ».

Mais la démographie n'a rien à faire là. S'il doit y avoir un problème de retraites, il est dû au chômage grandissant, aux emplois à temps partiel, aux emplois mal payés, qui diminuent les cotisations aux Caisses de retraite. »

Cabinet Michael Page : des appréciations qui sentent les cabinets

« Type Afrique du Nord chauve. Ressemble à l'acteur Farid Chopel. Fait un peu petite frappe... pas une flèche » ; une « tête de raton-laveur. Regard pas très franc. Pas beaucoup de charisme. D'origine algérienne ».

« Look vendeur du Sentier, cheveux bruns gominés. Fait branleur. Glandeur ». « Black à lunettes, regard fuyant... T'as envie de lui donner un grand coup de pied dans le cul, potentiel limité ». Ces appréciations, où le mépris n'est dépassé que par la bêtise, ont été portées sur des candidats à l'embauche par des consultants du cabinet Michael Page, cabinet paraît-il respectable.

Dans ce véritable florilège de préjugés, le sexisme n'était bien sûr pas absent : « Pas très sexy, l'Asiatique, petite taille, style moyen ». « Blonde décolorée, fade, anneau aux oreilles, diams dans le pif », « Assez forte, limite obèse », « Vieille fille, pas très raffinée, ne fait pas nette sur elle, gilet de grand-mère ».

Evidemment, quand on se fait prendre, cela fait un peu mauvais genre. Et la direction du cabinet, un peu gênée aux entournures, explique qu'il s'agit là de dérapages isolés d'une minorité de consultants. Des brebis galeuses en quelque sorte.

Sauf que des affaires de cette espèce, impliquant des consultants en recrutement ou tout simplement la hiérarchie d'une entreprise, l'actualité en fournit régulièrement.

Alors, que ce genre d'écrits existent, que les préjugés et la morgue s'étalent sans pudeur, c'est évidemment choquant, y compris d'ailleurs lorsque cela s'exprime de façon plus hypocrite. Mais au fond, que ceux qui font un métier de maquignon finissent par traiter les gens comme du bétail, ce n'est malheureusement que la logique d'un système.

J. R.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE TEMPS DES ASSASSINS

Toujours aussi pince-sans-rire, ce Chirac : lors du 22<sup>e</sup> sommet franco-africain des 20 et 21 février, il a fait la leçon aux dizaines de chefs d'États et de gouvernements africains réunis autour de lui : « Il est fini, le temps de l'impunité. »

C'était donner la la de ce sommet, un véritable festival de l'humour noir. Les invités se sont studieusement penché sur les problèmes de la paix, de la sécurité des populations, de la « bonne gouvernance », de la corruption, de la démocratie... On a vu briller des experts particulièrement qualifiés en ces matières : le Congolais Denis Sassou N'Guesso, revenu au pouvoir en 1997 par un coup d'État qui a fait des dizaines de milliers de morts, le Tchadien Idriss Déby et le Centrafricain Ange-Félix Patassé, qui ont transformé les caisses de l'État en patrimoine de leur clan, ou encore le général Eyadéma, dictateur du Togo depuis 35 ans !

Pour remercier leur hôte, tous ces braves gens se sont fendus d'un beau communiqué commun, qui soutient la position du grand chef Chirac à l'ONU : « Il y a une alternative à la guerre. » Bien sûr, il s'agit de l'Irak, car pour l'Afrique, c'est une autre affaire : la moitié du continent africain est ravagée par des guerres civiles ou entre États, et la majorité des invités de Chirac sont de véritables seigneurs de guerre, avec bien du sang sur les mains.

Les bons et les mauvais dictateurs

Alors pourquoi Chirac, si à l'aise parmi tous ces dictateurs patentés, amis de la France, a-t-il agité devant certains le spectre de poursuites devant des tribunaux internationaux ? Qu'a donc fait de si terrible le dictateur du Zimbabwe Robert Mugabe, par exemple, qui a eu droit à un accueil ostensiblement froid du président français et qui s'est vu reprocher par lui « la situation actuelle dans son pays » ?

Ses exactions ne datent pas de hier. Mais il fut longtemps soutenu par les grandes puissances occidentales, à commencer par l'ancienne puissance coloniale anglaise, parce qu'il leur a donné bien des gages en arrivant au pouvoir en 1980. Il respecta les intérêts des sociétés occidentales, notamment les grandes propriétés agricoles possédées par la petite minorité blanche, et quand la crise économique frappa durement le Zimbabwe, il la fit payer intégralement aux classes populaires, en plein accord avec le FMI, en amputant les budgets de la santé et de l'éducation, en laissant flamber les prix des biens de première nécessité, et en licenciant le quart des fonctionnaires.

Cette politique réactionnaire provoqua une puissante vague de grèves des ouvriers et des fonctionnaires, en 1996 et 1997. Mugabe tenta alors de contenir la contestation... en la détournant contre les fermiers blancs. Il annonça son intention de liquider les séquelles du colonialisme

en les expropriant et en distribuant leurs terres aux paysans pauvres et aux chômeurs, tout en lançant ses nerfs contre l'opposition pour développer un climat de terreur.

Loin de redistribuer réellement les terres aux pauvres, et surtout de leur donner les moyens, financiers et techniques, de les exploiter, Mugabe a donné les propriétés les plus prospères à ses proches. Mais sa démagogie, qui se donne des airs d'anticolonialisme, est une provocation de trop pour les puissances impérialistes, et d'abord la Grande-Bretagne. Tony Blair a donc orchestré depuis trois ans une campagne de sanctions contre Mugabe, qui n'est plus en odeur de sainteté depuis qu'il ne se contente plus de martyriser son peuple, mais qu'il fait mine de s'attaquer à des intérêts occidentaux. Chirac reprend bien sûr à son compte ces reproches... tout en profitant sans doute du froid entre Londres et Mugabe pour placer ses pions, en l'invitant à Paris contre l'avis de Blair !

Autre mauvais élève : Laurent Gbagbo, qui a refusé de faire le déplacement à Paris. Chirac l'a attaqué directement, dans une réunion à huis clos : « Les escadrons de la mort (à Abidjan) sont une réalité (...) et tout cela pourrait se terminer devant les tribunaux internationaux. » Pourtant l'État français a soutenu Gbagbo dès son arrivée au pouvoir, alors même qu'il usait de la démagogie ethniste la plus infâme : la gendarmerie et les nerfs de son parti, le FPI, ont massacré des centaines d'habitants des bidonvilles d'Abidjan, coupables seulement d'être pauvres et issus d'ethnies du nord du pays, ou d'être Burkinabés ou Maliens. En septembre dernier, c'est l'armée française qui a sauvé Gbagbo, en empêchant les rebelles de prendre la capitale Yamoussoukro et de foncer vers Abidjan, alors que les « escadrons de la mort » au service du dictateur multipliaient à nouveau les assassinats d'opposants et les descentes meurtrières dans les bidonvilles.

Mais pour empêcher l'éclatement de la Côte d'Ivoire et protéger les intérêts des trusts français, Chirac souhaite aujourd'hui imposer sa propre solution politique, négociée à Marcoussis, et contraindre Gbagbo à céder une grande partie de son pouvoir. Celui-ci se rebiffe, dénonce le colonialisme français, fait descendre des dizaines de milliers de ses partisans dans la rue, pour faire pression sur la France. Voilà pourquoi Chirac aujourd'hui agite devant lui l'épouvantail du Tribunal Pénal International, au nom des droits de l'homme !

Ce qui fait toute la différence entre les bons et les mauvais dictateurs, c'est le degré de leur docilité à l'égard de l'impérialisme, pas le nombre de leurs victimes.

Bernard RUDELLI

**Convergences Révolutionnaires n° 25** (janvier-février 2003), bimestriel édité par la Fraction  
Un dossier sur les faux problèmes et les vraies arnaques de la prétendue réforme des retraites.  
Des articles : la nouvelle crise du logement ; la préparation du prochain congrès CGT ; les sionistes et l'antisémitisme ; la Côte-d'Ivoire sous le parapluie de l'impérialisme français ; l'opposition à la guerre aux USA.  
Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

CRAM d'Aquitaine (Bordeaux)

# LA POLICE CONTRE DES TRAVAILLEURS VICTIMES DE L'AMIANTE

**Jeudi 20 février, une vingtaine de travailleurs d'entreprises privées, ayant été au contact de l'amiante durant leur activité sur le port de Bordeaux, ont envahi le hall d'accueil de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) d'Aquitaine. Il s'agissait du personnel portuaire assurant la manutention au Port Autonome de Bordeaux, c'est-à-dire des ouvriers intérimaires ou assimilés, mais non titulaires. Ils étaient soutenus par une soixantaine de membres de l'Association de défense des travailleurs victimes de l'amiante (Adetrava).**

Ils protestaient contre le rejet des dossiers qu'ils avaient déposés pour bénéficier de la cessation d'activité prévue pour les victimes de l'amiante. En effet, ils sont en désaccord avec l'interprétation qui est faite par la Crama de la circulaire d'application d'un arrêté ministériel de septembre 2001. Cet arrêté prévoit l'élargissement aux années entre 1961 et 1994 de la période où l'exposition au risque amiante est

reconnue. Il permet aux dockers bordelais de bénéficier de la cessation d'activité prévue pour les victimes de l'amiante. Cet arrêté avait été obtenu par une série d'actions syndicales en 2001. Les manifestants demandaient simplement à pouvoir bénéficier comme leurs collègues dockers de la préretraite liée à l'amiante.

Pour beaucoup, la première cause de refus par la Cram Aquitaine de cette cessation anticipée d'activité est que les entreprises qui les embauchaient ne figurent pas sur les listes officielles des établissements recensés pour ouvrir droit à l'allocation.

Pour certains, c'est le métier qu'ils effectuaient qui n'est pas listé officiellement.

Pour d'autres, ils ne sont pas considérés comme ayant eu à manipuler des matériaux de calorifugeage ou des produits à base d'amiante.

Pourtant, ces ouvriers ont durant des années travaillé aux côtés de leurs camarades dockers et ont donc logiquement été exposés à l'amiante. Ce n'est donc que justice qu'ils venaient réclamer.

Mais selon la direction de la Cram Aquitaine, qui dit qu'elle

ne fait qu'appliquer les directives nationales, ce dispositif serait réservé aux seuls dockers salariés du Port de Bordeaux ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie. L'Adetrava ayant protesté en novembre contre cette situation auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité n'avait toujours pas de réponse.

Cette interprétation locale d'un texte visant à réduire le nombre de travailleurs indemnisés n'est qu'un scandale de plus dans le dossier de l'amiante. Depuis le début du siècle dernier, le danger de l'amiante avait été clairement défini. Aujourd'hui les maladies et en particulier les cancers liés à l'amiante représentent plus de 10 % des maladies professionnelles. Au moins 2000 personnes meurent chaque année des conséquences de l'utilisation de l'amiante. Et on avance le chiffre prévisionnel de 100 000 morts à venir. Mais, tant pour la reconnaissance de la maladie professionnelle que pour l'obtention d'une indemnisation ou d'une cessation d'activité anticipée, c'est un véritable parcours du combat-

tant qui est imposé aux travailleurs victimes de l'amiante. A côté de cela, le patronat, avec la complicité de l'État, fait tout pour payer le moins possible, allant jusqu'à mettre au compte de plans sociaux la législation relative au risque d'amiante.

La direction de la Crama vient d'y ajouter un autre scandale ce jeudi 20 février : elle proposait aux manifestants d'avoir une entrevue avec le ministère, mais refusait de prendre à sa charge les frais du voyage de Bordeaux à Paris pour quatre ou cinq représentants. Devant leur refus de quitter le hall d'accueil parce qu'ils ne voulaient pas prendre sur leur poche, elle a appelé la police vers 21 heures pour faire expulser les manifestants.

La direction, dans une note au personnel diffusée le lendemain, déclarait avoir « *estimé que, les heures passant, la sécurité de la Caisse risquait de ne plus être assurée* ». Pourtant, les employés de la Crama n'avaient pas perçu de danger suscité par la présence de ces salariés, certains même les connaissaient déjà en tant qu'assurés. La plupart âgés de plus de 50 ans, certains déjà malades d'avoir été en contact

avec l'amiante, n'avaient fait que prendre un casse-croûte sur place.

En même temps que cinq cars de police, est arrivée une ambulance. Ce qui a fait dire à des manifestants qu'ils n'arrivaient pas « *avec de bonnes intentions* ». C'est à coups de matraque que la police est intervenue pour les expulser. L'un des manifestants, malade, partit avec l'ambulance, après avoir reçu des coups dans la poitrine et l'estomac.

Pendant qu'elle tabassait les manifestants, dans une Cram désertée par les employés à cette heure tardive, la police en interdisait l'accès aux journalistes. Les témoignages des manifestants expulsés diffusés par FR3 Aquitaine n'en étaient pas moins éloquentes. Le lendemain, la direction de la Crama tentait de se justifier auprès du personnel, « *les médias n'ayant eu de contacts qu'avec les manifestants* ».

Mais nous en savons suffisamment pour juger écœurante la façon dont la direction prend en charge le dossier des travailleurs victimes de l'amiante.

Correspondant LO

## Caen

# LA COLÈRE DES PIONS EST INTACTE

**Les pions et les aides-éducateurs de l'académie de Caen poursuivent la lutte contre le projet du ministre Ferry. Il s'agit de la suppression de 5 600 postes de pions, de leur remplacement par un nouveau statut, plus précaire, d'assistant d'éducation, et du licenciement des 20 000 emplois-jeunes de l'Éducation nationale, appelés aides-éducateurs.**

Après le succès de la manifestation du jeudi 6 février à Paris, à laquelle participaient 3 000 personnes, nous avons décidé d'organiser une semaine de grève du lundi 17 au vendredi 21 février. La journée du jeudi 20 constituait le point d'orgue. En effet, prenant à défaut la surveillance policière, nous avons réussi à

pénétrer dans le rectorat et à l'occuper, à presque 120, dont une trentaine d'aides-éducateurs.

Nous avons manifesté dans le rectorat et rencontré le soutien du personnel. Celui-ci avait il y a peu fait une pétition pour protester contre la présence des flics dans le rectorat lors des journées de grève, et pour soutenir nos revendications. L'occupation s'est poursuivie avec un concert improvisé par deux collègues, à la guitare et au violon.

La rectrice étant absente, son adjoint dut sortir de son bureau, pour qu'il s'explique devant tout le monde. Il n'était visiblement pas à son aise de se voir pris à partie par des pions excédés par le mépris gouvernemental. La colère des collègues a encore grandi après les dernières annonces du ministère. Celui-ci a dit ne pas exclure la transformation

des pions nouvellement embauchés, et donc non titulaires de leur poste, en assistants d'éducation, payés moins, travaillant davantage et plus flexibles. Le recrutement de ces derniers pour 2003 a en effet déjà sérieusement pris du retard.

L'occupation s'est pour-

suivie jusqu'à l'intervention des CRS. Nous étions alors encore une bonne soixantaine, et il leur a fallu employer la manière forte pour nous faire quitter les lieux. Furieux d'avoir été chassés de la sorte, mais contents d'avoir montré notre détermination, nous

sommes redescendus vers le centre-ville en cortège. Nous aurons l'occasion de remettre ça après les deux semaines de vacances, notamment lors de la journée de grève appelée par les différents syndicats de l'éducation, le 18 mars, et même pourquoi pas ? avant.

**Le prochain Cercle Léon Trotsky, vendredi 21 mars, aura pour thème : 50 ans après la mort de Staline, 15 ans après la Pérestroïka, 11 ans après la disparition de l'URSS, OÙ VA LA RUSSIE ?**

**20 h 30 - Théâtre de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor - Paris V<sup>e</sup> - Métro Maubert-Mutualité**

Participation aux frais 3 euros



# Pour l'Irak comme pour le reste CHIRAC N'EST PAS DANS LE MÊME CAMP QUE NOUS

« Vive Chirac », tel est le cri de ralliement actuel des leaders de l'ex-gauche plurielle, pour la seconde fois en quelques mois. Ils nous avaient fait une première fois le coup, lors de l'élection présidentielle. C'était pour « éviter le pire » nous expliquait-on.

Et on a eu Sarkozy, son cinéma et surtout ses lois. On a eu Raffarin allant applaudir le Medef, lorsque celui-ci se plaignait que cela n'allait pas assez vite dans le démantèlement des retraites des salariés. En fait, on a eu la politique de la droite dans toute sa splendeur, dans toute son arrogance. Si c'est cela éviter le pire ! On nous refait maintenant la même opération à propos de l'Irak. Chirac serait, aux yeux des leaders de ce que l'on n'ose même plus appeler l'opposition, le dernier obstacle à la politique belliciste de Bush. Et ceux qui ne s'alignent pas sont voués à l'anathème, accusés de diviser le front anti-guerre (voir la réaction d'un dirigeant du PCF, que nous commentons en page 2). On supplie « notre » président d'utiliser son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, on le félicite d'être devenu le chef de file, avec son compère Schroeder, de ceux qui, pour l'instant, – et jusqu'à quand ? – n'épousent pas encore la démarche de Bush et ceux qui se rallient à lui, les Berlusconi, Aznar et quelques autres.



C'est une duperie, non pas que les journalistes, les politiciens qui la mettent en place soient eux-mêmes dupes, mais parce que c'est une mise en scène destinée à tromper la population.

Car Chirac non seulement ne se situe pas, et il tient à le rappeler, hors du camp de l'impérialisme américain vis-à-vis duquel il multiplie non sans flagornerie les éloges, répétant qu'il le considère toujours comme le gendarme en chef de ce camp. Mais de plus il n'est pas et ne s'est jamais prononcé contre la guerre qui se prépare. Il n'en a jamais contesté la légitimité, se bornant à s'installer dans la position commode de celui qui dit qu'il faut épuiser tous les recours avant d'en arriver à

l'intervention. Il n'est même pas dit qu'il se maintiendra jusqu'au bout dans une telle posture. Il n'est même pas dit qu'il décidera d'opposer son veto au Conseil de sécurité. Ni lui, ni Villepin, ni les autres pseudo-oppo- sants à Bush ne se sont engagés sur cette question, alors qu'il serait pourtant facile de dire aujourd'hui ce qu'ils vont faire demain. Et surtout, et personne ne peut l'ignorer, même si la France mettait son veto, même si l'ONU n'avalisait pas l'intervention américaine, cela ne l'empêcherait pas. Bush et son escorte de va-t-en-guerre de la Maison-Blanche ne cessent pas de le répéter.

Mais explique-t-on, même si l'impérialisme américain reste, en fin de compte, maître de la

décision, Chirac aura au moins été le petit caillou dans la chaussure de Bush. Et puis, ajoutez-on hypocritement, les délais pourraient laisser le temps à Saddam de satisfaire aux exigences de Bush. Comme si l'attitude de celui-ci face à ces exigences était la véritable raison qui peut décider le président américain à s'engager ou au contraire à renoncer à faire la guerre. Qui peut croire à une telle fable ?

Quoi qu'il fasse, Chirac pourra dire qu'il aura tout essayé. Ses soutiens, de droite ou de gauche, pourront dire qu'eux aussi ont joué leur rôle, mais qu'à l'impossible nul n'est tenu. Le résultat de ces gesticulations, c'est que la position politique et morale de Chirac

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

s'en trouvera confortée. Ce sera sans effet sur la guerre qui se prépare, mais cela ne le sera pas au plan intérieur.

Ces dirigeants de gauche qui contribuent à mettre Chirac sur un pavois, lui construisant son image d'homme providentiel, agissent peut-être contre eux-mêmes. Mais c'est là leur problème. Par contre leur attitude n'est pas sans conséquence, au-delà même de la question de la guerre contre l'Irak, sur le reste. Car ce même Chirac à qui l'on confère un crédit illimité est aussi celui qui, avec son équipe, les Raffarin, les Sarkozy, les Fillon, s'attaque aux retraites, à l'accès aux soins, aux services publics. C'est ce même Chirac et cette même équipe qui encouragent les Sellière et les siens à licencier à qui mieux-mieux, et qui mènent une vraie guerre au monde du travail.

Et les louanges que la gauche lui tresse en ce moment – que cela soit de bonne ou de mauvaise grâce, cela ne change rien – contribuent à tresser des liens dont la droite se servira pour tenter de ligoter les classes populaires.

Jean-Pierre VIAL

## Aussaresses exécuteur des basses œuvres des gouvernements français

**Aussaresses, coordinateur des services de renseignement à Alger en 1957 et donc l'un des responsables de la torture pendant la guerre d'Algérie, avait poursuivi ensuite tranquillement sa carrière militaire. Il a fallu attendre la publication de ses mémoires, publiés en mai 2001, Services spéciaux, Algérie, 1955-1957, pour que la justice s'intéresse à ses exactions.**

Le procès en appel d'Aussaresses vient de prendre fin. L'avocate générale a repris l'argumentation déjà utilisée pour le premier jugement, en janvier 2002, qui l'a condamné à 7 500 euros d'amende. Il lui est reproché d'avoir utilisé dans son récit un ton « froid, détaché, volontairement dépourvu d'appréciation morale ». L'accusation déplore aussi un « effort de banalisation des faits », justifiés au nom de « l'accomplissement du devoir militaire, d'un patriotisme sans faille ».

Bref, il aurait mieux fait de s'abstenir de raconter son « tra-

vail » qui lui a valu de finir confortablement sa carrière de militaire avec le grade et la retraite de général. Les atrocités, tortures, exécutions sommaires qu'il déclare avoir commises, constituaient le quotidien de la guerre d'Algérie qui ne fut d'ailleurs pas désignée comme telle, mais comme une opération de police. Les militaires tels qu'Aussaresses poursuivaient ce qu'ils avaient déjà pratiqué en Indochine de 1946 à 1954 ou encore à Madagascar en 1947 et les années suivantes, c'est-à-dire une répression impitoyable qui fit des centaines de milliers

de morts parmi les habitants.

Ces guerres coloniales elles-mêmes, destinées à maintenir des populations entières dans l'oppression politique et économique, s'inscrivaient dans le prolongement des pratiques du colonialisme ordinaire. Toute l'histoire de la colonisation n'est que pillages et massacres exécutés en toute impunité par l'armée dont la tâche officielle était, comme cela fut dit en Algérie entre 1954 et 1962, de « pacifier » les territoires. Et puisque la dénonciation des dictatures est à l'ordre du jour, il ne faudrait pas oublier le régime imposé à leurs colonies par les puissances colonisatrices, qui se considéraient par ailleurs comme des démocraties modèles.

Aussaresses a été un des nombreux exécutants des basses œuvres de l'impérialisme français que tous les dirigeants politiques de droite comme de gauche – que ce soit entre autres Edgar Faure, Guy Mollet, Mit-

terrand ou de Gaulle – ont servi fidèlement en donnant carte blanche à l'armée pour qu'elle preserve les intérêts des colons et des sociétés qui bénéficiaient de cette situation.

Si Aussaresses est effectivement un tueur, un bourreau, ainsi qu'il s'en vante, il est surtout un rouage de l'État, un homme d'ordre dont les bons et loyaux services ont été reconnus et récompensés. Aussaresses se dit n'être qu'un exécutant, faisant salement un sale boulot. Mais les donneurs d'ordre, les décideurs n'ont jamais été, eux, convoqués par les tribunaux. Et pourtant, ils l'auraient mérité. Pendant le même temps, lorsque Aussaresses torturait, des jeunes appelés désertaient pour ne pas partir en Algérie et ne pas participer aux exactions. Eux durent s'exiler pendant des années pour fuir la répression.

Annie ROLIN



# Île de la Réunion

Raffarin avait dit vouloir rendre visite à la Réunion avant les autres départements d'outre-mer, parce que l'île était confrontée au plus fort taux de chômage des départements français : plus de 30 %. Mais lui qui aime se présenter comme un « homme de terrain » n'a pas été jusqu'à aller rencontrer les 8 000 manifestants qui ont défilé le 21 février contre sa politique. Le « terrain » de Raffarin est plutôt celui, bien protégé, des assemblées de patrons, de politiciens respectueux de l'ordre établi, du préfet et des représentants de différents sectes religieuses.

À la Réunion, le chiffre des chômeurs, qui était un temps quelque peu retombé, a de nouveau augmenté ces derniers mois. Cela est dû aux licenciements, bien sûr, mais aussi au manque chronique d'emplois pour les milliers de jeunes qui arrivent chaque année sur le malnommé « marché du travail ».

Le gouvernement Jospin avait mis en place dans l'île 9 000 contrats emplois-jeunes (CEJ) soi-disant pour offrir une solution d'attente aux chômeurs âgés de 20 à 25 ans, possédant au moins le bac et ne pouvant même pas prétendre au RMI. Le gouvernement de droite qui lui a succédé a tout de suite annoncé que ce dispositif allait être sup-

## HUIT MILLE TRAVAILLEURS DANS LES RUES CONTRE LA POLITIQUE DE CHIRAC-RAFFARIN

primé et serait remplacé par un autre type d'emplois-jeunes, les contrats jeunes, ouverts à ceux âgés de 16 à 22 ans et n'ayant pas le bac. Une aide de 15 000 euros par an et par emploi serait allouée aux patrons du secteur privé qui les embaucheraient, couvrant ainsi la quasi-totalité du salaire et des cotisations patronales de ces emplois-jeunes.

L'annonce de la fin des CEJ a évidemment créé un fort mécontentement parmi les milliers de jeunes visés par cette mesure. C'est pourquoi ils avaient déjà manifesté à 2000 dans les rues de Saint-Denis, à l'occasion de la venue de Girardin, la ministre des DOM, le 18 septembre dernier. Afin de calmer le jeu, le gouvernement avait alors annoncé une prolongation d'un an pour les CEJ arrivant en fin de contrat.

Les CEJ se sont retrouvés nombreux en tête de la manifestation du 21 février appelée par leur Collectif emplois en danger, AC, mais aussi par une intersyndicale composée de la CGTR, la CFDT, la CFTC, FO, UNSA, et la FSU. Des travailleurs des docks, de La Poste, des Télécom, d'EDF, de l'Éducation nationale, du bâtiment, de la santé, mais aussi des chômeurs se sont donc retrouvés. Cela fai-

sait longtemps que l'on n'avait pas vu une telle manifestation dans les rues de Saint-Denis. Les manifestants réclamaient un emploi pour tous, la transformation des contrats précaires en emplois permanents, la retraite à 60 ans au bout de 37,5 ans de cotisation. Tous s'opposaient en revanche aux privatisations des services publics et à la décentralisation, synonyme de moyens financiers en baisse, voire de diminution des salaires pour les ATOS par exemple.

Du côté gouvernemental, tout avait été prévu pour que Raffarin, Girardin et les 800 représentants du gratin des « décideurs » économiques et politiques de l'île puissent colloquer en toute quiétude : doubles barrières métalliques, laissant une distance de sécurité de plusieurs dizaines de mètres entre l'entrée du théâtre de Champ-Fleury et les manifestants, ainsi que de nombreux CRS suant sous leurs carapaces de protection.

Les manifestants ont ainsi pu voir les députés, sénateurs, mai-

res de droite et de gauche longer les murs pour s'engouffrer dans le théâtre. Chaque apparition d'une personnalité de droite était saluée par des invectives dénonçant leur complicité avec la politique antiouvrière du gouvernement. Seuls les responsables du Parti Communiste Réunionnais, avec à leur tête Paul Vergès, l'actuel président de la Région, sont venus au-devant des manifestants. Vergès déclara alors, comme pour se justifier, que les représentants du PCR à l'intérieur et les manifestants à l'extérieur faisaient partie du même camp. Il s'avança même à dire que la transformation en emplois permanents de tous les emplois précaires travaillant en mairie était en bonne voie.

Vergès a été applaudi par ses partisans mais d'autres manifestants n'avaient pas oublié, eux, la responsabilité de la gauche, et en particulier celle de Vergès, dans les problèmes que rencontrent aujourd'hui les travailleurs de la Réunion. D'ailleurs, Vergès continue toujours à réclamer

plus de cadeaux pour le patronat réunionnais, sous prétexte de handicaps divers que ces derniers rencontreraient : concurrence des pays de la zone à coût salarial faible (Madagascar, Maurice), éloignement de la métropole, etc. Les mêmes arguments sont bien sûr repris par le Medef-Réunion pour obtenir toujours plus de subventions. Le jour précédant la venue de Raffarin, le patronat a dénoncé dans les quotidiens de l'île l'insuffisance des mesures prévues dans la loi-programme, estimant qu'elles leur apporteraient, dans certains cas, moins que les dispositions de la loi d'orientation pour l'outre-mer qu'avaient initiée le PS et... le PCR !

La mobilisation réussie du 21 février doit maintenant avoir une suite et s'amplifier. Car pour les plus pauvres, c'est aujourd'hui qu'il faut imposer les solutions d'urgence au chômage, au travail précaire, aux bas salaires et à la misère, et pas d'ici quinze ans, comme le prévoit cyniquement la loi-programme du gouvernement.

### Guadeloupe, Martinique

## AUCUNE ILLUSION DANS UN CHANGEMENT DE STATUT !

Dans son édition du 8 février, le journal trotskyste antillais **Combat Ouvrier** fait le point sur les changements de statut que devraient connaître les départements antillais, notamment après la réunion du « Congrès » annoncée le 17 mars à Versailles par Chirac pour modifier la Constitution. Nous publions de larges extraits d'un article consacré à cette question.

Désormais, il ne reste au gouvernement qu'à réunir son « Congrès » à Versailles pour faire voter les modifications de la Constitution qui légaliseront une nouvelle décentralisation. Les Assises pour les libertés publiques, sorte de show ministériel itinérant pour rallier l'opinion des notables, sont finies (...).

Les partis autonomistes ou indépendantistes (ainsi que les PC guadeloupéen et martiniquais) s'étaient alliés avec

Michaux-Chevry (la représentante de la droite gouvernementale) en signant conjointement la déclaration de Basse-Terre sur la « région autonome ». Ils sont aujourd'hui largués par la manœuvrière qu'elle n'a jamais cessé d'être. Elle voulait un consensus réalisé autour de sa personne. Elle l'a eu pendant quelque temps, juste celui de voir revenir au pouvoir ses amis de la droite, aujourd'hui majoritaire en France.

(...) Cette « déclaration » (celle de Basse-Terre) qu'on nous avait présentée comme historique, comme une chance de faire avancer au moins « l'autonomie », etc. et que divers courants indépendantistes voyaient même déjà comme un tremplin idéal, a accouché d'une souris, la décentralisation ! (...)

Alors, tous ceux qui comptaient sur un « petit coup de pouce du destin » en sont pour leur frais (...). Autant ouvrir les yeux et se dire que ni cette décentralisation, ni aucune

réforme de l'État faite par lui-même ne permettra aux classes laborieuses de changer leur sort. Tout au plus pourront-elles profiter des failles, des ouvertures dans le système pour rassembler leurs forces, pour les mobiliser et devenir plus aptes à se défendre et à faire reculer leurs oppresseurs.

Il y aura un référendum pour dire quelles modifications du statut on veut. A vrai dire il serait étonnant que la question soit posée de façon à nous permettre de choisir vraiment ce qui nous intéresse. (...) Petit avantage pour les classes laborieuses, mais pas dérisoire : ce pouvoir exécutif local, qui aura une partie des pouvoirs de l'État, se trouvera géographiquement plus près, à Fort-de-France ou Basse-Terre. Autant dire que les travailleurs et tous les pauvres, les chômeurs, ne devront pas se gêner pour y aller et lui dire ce qu'ils pensent de ses actes néfastes et l'obliger à les corriger dans le bon sens.

### Au sommaire de *Lutte de Classe* n° 71 (mars 2003)

#### Irak

Contre la guerre impérialiste  
Contre l'union nationale derrière Chirac

#### France

Les nouvelles lois électorales : dans la continuité d'une vieille tradition

#### Haïti

Luttes de clans sur fond de misère croissante

#### Corée du Nord

Otage de la politique de grande puissance de Washington

#### États-Unis

United Airlines demande au tribunal de commerce de

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro.



l'aider à imposer ses quatre volontés à son personnel

#### Tribune de la minorité

Le front social

# L'incendie du Reichstag

## L'ACTE DE NAISSANCE DU RÉGIME NAZI

Le 27 février 1933 au soir, le Reichstag, le parlement allemand, flambait. Sur place, la police trouva un chômeur hollandais, prétendument sympathisant du Parti Communiste allemand : en fait un illuminé manipulé par les nazis. Le soir-même, Hitler, qui avait été nommé un mois plus tôt chancelier (Premier ministre) déclara que « le moment était venu d'en finir avec le communisme ».

### LE SIGNAL DE L'EXTERMINATION DU MOUVEMENT OUVRIER

La provocation grossière constituée par l'incendie du Reichstag fournit le prétexte d'une terreur sans précédent, d'abord contre les communistes mais plus généralement contre tous les militants ouvriers. La presse communiste fut interdite ainsi que l'ensemble de la presse social-démocrate.

Dès la première nuit, des milliers de militants communistes furent arrêtés et devinrent les premiers à inaugurer les camps de concentration, qui connurent ensuite un sinistre développement. Dès lors, dans les quartiers ouvriers, chaque nuit, retentirent les bruits de bottes des SA ou des SS, les milices armées nazies, venant arrêter ou assassiner les militants et les opposants.

Comme partout dans les pays capitalistes développés, mais plus encore en Allemagne, la crise des années trente et la faillite complète de l'économie capitaliste se doublaient d'une crise politique majeure. Dans ce pays la production industrielle baissa de 40 %. Le chômage passa de un million à six millions de chômeurs, les salaires moyens chutèrent de moitié.

Avec la crise, non seulement la classe ouvrière mais aussi des pans entiers de la petite bourgeoisie, artisans, commerçants, paysans ruinés, devenaient enragés, prêts à suivre n'importe quel démagogue. Le nazisme enrôla des centaines de milliers d'entre eux, leur distribuant une soupe, une solde, un uniforme, leur donnant l'occasion d'en découdre et les envoyant faire le coup de poing, voire le coup de revolver, contre les manifestations et les meetings ouvriers et saccager leurs locaux. En 1932, il ne se passait pas une nuit sans affronte-



Pendant la campagne électorale, Hindenburg (affiche de gauche) fut présenté comme un rempart contre Hitler. Hindenburg élu allait bientôt transmettre le pouvoir à Hitler.

ment violent, parfois mortel, entre militants le plus souvent communistes et nazis.

Dès 1930, les principaux dirigeants de l'industrie lourde décidèrent officiellement de financer le mouvement nazi. On y trouvait : Gustav Krupp, président du RDI, (l'équivalent du Medef), Thyssen, Siemens, les dirigeants d'AEG, d'IG Farben.

En novembre 1932, tous les grands noms de l'industrie allemande signaient une adresse à Hindenburg lui demandant « la remise de la responsabilité du pouvoir au chef du Parti national le plus important », c'est-à-dire, sans le nommer, le Parti Nazi, le parti de Hitler.

### LA CAPITULATION DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Le Parti Social-démocrate allemand (SPD) dans les années trente influençait la majorité de la classe ouvrière. Électoralement il représentait 30 % des voix. Mais le SPD, c'était aussi des centaines de milliers de militants ouvriers et le principal syndicat, l'ADGB.

Face aux exactions nazies, le SPD en appelait à l'État. Au nom du « moindre mal », il soutint tous les gouvernements de droite qui se succédèrent après 1930. Début 1932, lors de l'élection pour la présidence du Reich, il appela à voter dès le premier tour pour le candidat de la droite, le maréchal Hindenburg, hobereau réactionnaire dont les sympathies politiques n'étaient pas un mys-

tère. Cela n'empêchait pas les dirigeants social-démocrates de dire à l'époque que « Hindenburg était le garant de la Constitution et que pendant sept ans Hitler serait donc écarté du pouvoir ». Ce raisonnement en évoque d'autres de la même veine. Le même Hindenburg, quelques mois plus tard, appelait Hitler au pouvoir, dans le cadre légal et en respectant la Constitution.

Pourtant, l'aspiration à engager la lutte à la fois contre les politiques antiouvrières et les agressions fascistes ne faisait pas de doute du côté des ouvriers. De la défensive, la classe ouvrière aurait ensuite pu alors passer à l'offensive, contestant à la bourgeoisie la direction de la société.

Mais au lieu de proposer une politique de front unique de la classe ouvrière, la direction du Parti Communiste allemand (KPD), sous la férule de Staline, développait une ligne politique absurde et suicidaire, prétendant que la social-démocratie et le fascisme étaient des « frères jumeaux » et désignant la social-démocratie comme l'adversaire principal. Le KPD refusa toute action commune avec les dirigeants social-démocrates.

Aux dernières élections qui précédèrent l'accession légale d'Hitler au pouvoir, qui eurent lieu en novembre 1932, les nazis obtinrent certes 11,7 millions de voix (33,1 %), essentiellement dues à l'effondrement des partis de droite, moins cependant que la somme des voix recueillies par les

deux partis ouvriers, qui a eux deux en cumulaient 13 millions, puisque le SPD en conservait 8 millions et le KPD 5 millions, soit au total 37 % des voix.

### LES RESPONSABILITÉS

Il est de bon ton aujourd'hui, sans rappeler ni le contexte, ni les rapports de forces, ni les enjeux, de renvoyer dos à dos le Parti Communiste allemand, coupable indéniablement d'avoir eu une politique fautive en appliquant les ordres de Staline, et le Parti Social-démocrate, tout en ayant tendance à exonérer celui-ci de sa responsabilité.

Le Parti Communiste allemand avait encore, à la veille de l'accession d'Hitler et de son parti au pouvoir – dans le cadre constitutionnel – une influence électorale importante, mais surtout une autorité sur la fraction la plus combative, la plus décidée du prolétariat allemand. Il n'a pas su ni voulu se servir de cette influence pour organiser la riposte unitaire qui aurait permis de s'opposer à l'accession d'Hitler au pouvoir. Pour cela, il aurait fallu avoir une politique qui réussisse à entraîner les travailleurs, encore plus nombreux, influencés par les dirigeants social-démocrates.

Mais la responsabilité de ces derniers est bien plus grande encore. Car eux faisaient tout pour détourner les travailleurs qu'ils influençaient de toute lutte pour affronter le nazisme mena-

çant, et ce n'était pas dans ce cas une menace de pacotille. Ils se satisfaisaient comme ils l'avaient toujours fait depuis des années de discours léni-fiants sur la force de la démocratie et des institutions.

Le journal patronal de l'industrie lourde allemande *Deutsche Führerbriefe* écrivait en septembre 1932, quatre mois donc avant qu'Hitler n'arrive au pouvoir légalement et que de cette position il organise son coup d'État dont l'incendie du Reichstag fut l'un des épisodes majeurs : « La social-démocratie avait cet avantage de contrôler les organisations de travailleurs. En paralysant leur énergie révolutionnaire, elle pouvait les enchaîner fermement à l'État capitaliste... La social-démocratie capitalisa le mouvement révolutionnaire vers des augmentations de salaires et les mesures politico-sociales. Des usines et de la rue, la lutte passa au Parlement... et aux cabinets ministériels. » Le journal patronal voyait malheureusement juste.

Cela se déroulait il y a 70 ans, dans une situation qui était pour ses acteurs immédiats décisive, mais qui fut aussi terriblement tragique pour l'ensemble de l'humanité. Pour en tirer les leçons, et elles restent encore de nos jours vitales, il est nécessaire d'en rappeler les circonstances.

Christian BERNAC



## Aux Assises du logement d'Ile-de-France

# MANIFESTATION ET COLÈRE

## DES TRAVAILLEURS SOCIAUX



Les Assises du logement ont reçu, le 25 février, une délégation envoyée par la Coordination des travailleurs sociaux de Seine-Saint-Denis, pendant que sur le parvis, aux portes de l'assemblée, plus de 300 personnes (travailleurs sociaux et gens mobilisés) manifestaient en scandant « Des logements pour tous ! », « Un toit c'est un droit ! ».

Les Assises sont un vaste forum rassemblant élus et représentants d'organismes divers, de toutes tendances. Dans ce genre de réunion on fait surtout des discours, et on réunit des commissions. Les travailleurs sociaux ont pu cependant y faire entendre leur colère. L'une des représentantes de la Coordination 93 a pu y prendre la parole, pour lire un texte dont voici quelques extraits.

« La manifestation qui a lieu (...) exprime la mobilisation des acteurs sociaux et de la population pour dénoncer la pénurie de logements et de structures d'hébergement dignes. Notre pétition a déjà recueilli plus de 8 000 signatures.

Nous nous adressons à vous (...) pour exprimer (...) l'exigence d'un plan d'urgence en faveur du logement.

Ce mouvement est né de la

révolte des travailleurs sociaux face à la situation intolérable à laquelle ils sont confrontés quotidiennement.

Des personnes isolées, parfois malades, handicapées, des vieillards, des familles entières, des femmes avec des nourrissons, survivent dans la rue faute d'un logement décent. D'autres sont hébergées dans des logements insalubres, dans des chambres de foyers surpeuplés, dans

des hôtels minables à des prix exorbitants ou bien se trouvent dans l'obligation de squatter des bâtiments déclarés en péril.

(...) Les résidents des foyers d'hébergement, faute de proposition de relogement, y restent plus longtemps que prévu. Les foyers Adef et Sonacotra sont complets. Même les centres d'hébergement d'urgence (...) ne sont plus en mesure de répondre à la demande. (...) Les hôpitaux en crise n'ont pas les moyens d'assurer leur fonction d'asile, y compris dans les cas les plus dramatiques. Quotidiennement des sans-abri y passent la nuit, assis sur une chaise aux urgences. (...)

Les travailleurs sociaux n'ont d'autre outil à leur disposition pour répondre à la détresse de ces personnes que l'appel au 115, qui est totalement saturé et n'a rien à proposer que quelques places pour une nuit seulement. La publicité qui lui est faite dans les médias nous scandalise

d'autant plus.

Il y a 45 000 demandeurs de logements en Seine-Saint-Denis et 300 000 en Ile-de-France. Nous constatons des attentes de logements supérieures à cinq ans. (...) Nous sommes en mesure d'avancer des propositions, à la fois pour des mesures d'urgence et pour la construction d'une véritable politique d'urgence du logement social à long terme (...).

La coordination propose un ensemble de mesures dont nous citons quelques-unes :

– Attribution immédiate des logements sociaux vacants.

– Contrôle des critères d'attribution des logements sociaux et interdiction aux bailleurs de refuser de louer à un ménage, solvable par lui-même ou par le biais des aides au logement.

– Application immédiate de la Loi de Réquisition, selon l'ordonnance de 1945.

– Pas d'expulsion sans relogement définitif.

– Maintien et application de l'article 55 de la loi SRU, obligeant les communes urbaines à réaliser au moins 20 % de logements sociaux, et mise en place de sanctions réellement dissuasives en cas de non-respect de la loi.

– Création sur les cinq ans à venir d'au moins 300 000 logements sociaux répartis équitablement en Ile-de-France (...).

– Création de structures d'hébergement diversifiées et adaptées aux besoins spécifiques des publics en difficulté.

À la suite de cette intervention, le même jour, une assemblée générale a réuni près d'une centaine de participants. Personne n'attend évidemment grand-chose des Assises. Le mouvement continue. Et une manifestation a été décidée, pour le 15 mars, le jour de la fin de la trêve hivernale. »

## Incendie dans une HLM à Lannion (Côtes-d'Armor)

# LES AUTORITÉS RESPONSABLES !

Mercredi 10 février, il a fallu près de deux heures aux pompiers pour éteindre l'incendie qui a ravagé 16 appartements dans un immeuble HLM du quartier populaire de Ker Uhel, sans aucun doute le plus pauvre de Lannion.

Par chance, il n'y a eu aucune victime parmi les 75 locataires concernés, en majorité des personnes seules, certaines en grande détresse, la plupart âgées. Le feu s'étant déclaré dans la matinée, tous les occupants ont pu être évacués à temps. Mais l'émotion était grande, compte tenu de l'étendue des dégâts.

Car si le feu a été mis par un chômeur désespéré, c'est la vétusté des locaux qui explique l'ampleur et la rapidité du sinistre. Démarré au quatrième et dernier étage, le feu s'est propagé par le plafond, en bois, dans les combles et de là de proche en proche à tous les appartements voisins, par les

plafonds également. Au bout de quelques minutes, l'ensemble du bâtiment, long d'une centaine de mètres, était la proie des flammes.

La construction de ces bâtiments HLM date du début des années soixante et correspond à l'implantation des premières usines électroniques dans la zone industrielle, tel LTT, l'ancêtre d'Alcatel, qui a employé jusqu'à 2 000 personnes dans les années 1970.

Il fallait donc loger, vite fait, toute cette main-d'œuvre et, comme partout alors dans le pays, on a calculé au plus juste et rogné sur les coûts de construction. Et comme partout, ces logements ont mal vieilli et se sont dégradés au cours des décennies, faute de réel entretien.

Une « rénovation » a bien eu lieu en 1989 mais pour une grande part, elle a consisté à transformer en studios les plus grands appartements, à bricoler

un peu les entrées et à remettre un coup de peinture sur les murs extérieurs. Mais toutes les structures en bois, les plafonds du quatrième, les combles ainsi que les marches d'escaliers, simplement recouvertes de linoléum, sont restés en l'état et n'ont pas été mis aux normes de sécurité. Economies obligent !

La solidarité a joué à plein pour reloger les sinistrés par l'intermédiaire du Centre Social, point de ralliement du Secours Populaire et de la Croix-Rouge, puis de diverses associations de la ville mais aussi des voisins, qui se sentent d'autant plus concernés qu'ils savent que plusieurs centaines d'appartements de cette Zup sont conçus à l'identique et que, demain, cela peut recommencer dans un bâtiment voisin !

Devant ce désastre, le maire a déclaré qu'« il faudra raser ». Il est bien temps de penser à faire quelque chose !

# LA POLICE, CAUSE D'INSÉCURITÉ

Le nombre de bavures policières est en hausse constante et régulière depuis au moins cinq ans, aussi bien dans la région parisienne que dans le reste de l'Hexagone, d'après les chiffres communiqués par les services de police eux-mêmes. Pour l'IGS (l'Inspection générale des services), la police des polices pour la région parisienne, le nombre de « violences policières illégitimes », autrement dit de « bavures », a doublé depuis 1997, passant de 216 à 432.

Dans le reste de la France cette tendance est confirmée. L'Inspection générale de la police nationale a enregistré 548 plaintes suite à des bavures au cours de l'année 2000. Elle en reconnaît 592 pour 2002. Des commentateurs complaisants s'interrogent, avec le plus grand sérieux, sur les causes de ces dérapages. Les victimes seraient-elles plus enclines à porter plainte ? Lorsque l'on connaît les difficultés rencon-

trées pour voir ce genre de plainte enregistrée, puis pour la voir aboutir, on peut en douter. Les victimes, appartenant le plus souvent aux catégories matériellement les plus modestes et socialement les plus fragiles de la population, sont aussi celles qui ont le plus de difficultés pour entreprendre ce genre de démarches.

Sarkozy peut émailler ses encouragements au dynamisme répressif de ses troupes de quelques rappels au « respect des valeurs républicaines ». Il n'en reste pas moins que la ligne générale reste de faire du chiffre. Une consigne que les ministres de l'Intérieur précédents ne manquaient pas de donner également.

L'orientation du gouvernement Sarkozy-Raffarin veut appliquer la « tolérance zéro » et n'incitera certainement pas les policiers à plus de circonspection dans leurs interventions.

A. V.



## AGCO-Massey Beauvais (Oise)

### BLUFF SUR L'EMPLOI AVEC LA COMPLICITÉ DES AUTORITÉS LOCALES

L'annonce, à l'été 2002, qu'Agco-Gima (ex-Massey, qui compte 1600 salariés permanents) allait embaucher prochainement de 350 à 450 personnes a fait l'effet d'une petite bombe à Beauvais. La presse locale en a fait ses titres. Ce serait « La renaissance de Massey », « Une bonne nouvelle pour l'avenir de l'emploi ».

L'origine de cette bonne nouvelle était à peine évoquée : la fermeture de l'usine anglaise du groupe Agco, à Coventry, avec à la clé aux environs de 1000 suppressions d'emplois. Cette fermeture est d'autant plus scandaleuse que ce groupe, l'un des trois leaders mondiaux du machinisme agricole, a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars et a vu le cours de son action augmenter de 194 % au cours de l'année 2002 !

Les autorités locales ont immédiatement fait étalage de leur prétendue préoccupation pour l'emploi. Le préfet est venu visiter l'usine de Beauvais et a eu sa photo dans les journaux. En association avec les Assedic et la direction départementale du travail, Charles Baur, le président du Conseil régional, a accordé une subvention à Agco, sous prétexte de formation des intérimaires. Par contre, les conseillers régionaux de Lutte Ouvrière ont dénoncé cette opération qui consistait à mettre à la disposition du trust Agco des ouvriers immédiatement opérationnels, sans bourse délier, en toute illégalité par rapport à la législation sur l'intérim.

Caroline Cayeux, maire de Beauvais, n'a pas été en reste. Elle a fait payer par le contribuable l'aménagement de l'entrée de l'usine, sous prétexte du futur gonflement des effectifs, donc du trafic routier. Surtout, elle a donné dans le grand spectacle : à l'automne, elle mettait à la disposition de l'agence d'intérim Supplay, pour prendre les inscriptions d'intérimaires, la salle des mariages de l'hôtel de ville ! Alléchées par les promesses fallacieuses d'embauches rapides et définitives chez Agco, 200 personnes sont venues s'inscrire en une seule journée. Certains ont abandonné d'autres missions d'intérim pour tenter leur chance. Seulement, il n'y avait aucune embauche immédiate, même en intérim. Personne n'en a soufflé mot, sauf le syndicat CGT de l'entreprise.

Aujourd'hui, on parle de 420 intérimaires à former en vue d'une embauche. Les premiers d'entre eux arrivent seulement maintenant, au début de l'année 2003. Et voilà que le quotidien régional *Le Courrier Picard* du 23 janvier révélait les conditions d'emploi de ces 420 intérimaires. Ils auront sept contrats d'intérim à la queue leu leu : un de six mois, suivi de six d'un mois. Du jamais vu ! En effet, selon la loi, seuls sont autorisés deux contrats d'intérim successifs. Le 3<sup>e</sup> doit automatiquement être transformé en contrat à durée indéterminée.

« Le plan d'embauches est illégal » titrait *Le Courrier Picard*, qui soulignait que la direction d'Agco est passée outre, au vu, au su et à l'approbation de toutes les autorités : préfet, maire, ANPE, Assedic, Conseil régional, direction départementale du travail.

Cette méthode permet à Agco de sélectionner encore plus durement les futurs embauchés éventuels en leur maintenant en permanence la tête sous l'eau. Et, selon l'un des dirigeants d'Agco, Didier de Villepin, cousin du ministre, il n'y aura pas 420 embauches au final, mais à peine 250 à 300. Et encore, si tout va bien, c'est-à-dire si réellement le site de Beauvais double sa production comme annoncé.

Dans le cas contraire, si par exemple Agco choisit de faire produire plutôt en Italie, en Russie ou au Brésil, où il a aussi des usines, le découpage des missions d'intérim en tranches d'un mois lui permettra de se débarrasser plus vite et plus facilement des intérimaires devenus indésirables !

Dans le meilleur des cas, les premières embauches définitives ne seront effectives qu'en 2004, après une période de purgatoire d'un an. Après avoir eu l'espoir d'une embauche ferme, toute une partie des travailleurs intérimaires se retrouvera donc sur le carreau. Voilà la réalité qui se cache derrière l'annonce d'Agco.

Correspondant LO

## Intermittents du spectacle NON À LA REMISE EN CAUSE DE LEUR RÉGIME D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Les intermittents du spectacle en grève étaient plusieurs milliers à manifester dans les rues de Paris, mardi 25 février, contre la remise en cause de leur système d'assurance-chômage.

Le gouvernement, à l'unisson avec le Medef et Seillière, considère en effet que les quelque 100 000 intermittents du spectacle coûtent trop cher aux caisses de l'Unedic. Aillagon, ministre de la Culture, reconnaît bien qu'il s'agit d'une profession particulière, « caractérisée par la discontinuité de l'emploi et la multiplicité des employeurs ». Mais il évoque de prétendus abus pour remettre en cause l'ensemble du système. Quant au Medef, partenaire dans la gestion des caisses de l'Unedic, il dénonçait déjà, à la fin de l'an dernier, ce qu'il appelait des « dérogations totalement exorbitantes du droit commun » dont bénéficieraient les intermittents du spectacle. Il revient à la charge aujourd'hui, par la voix de son président, le baron Seillière, pour exiger une remise à plat de leur régime d'assurance-chômage.

En réalité, le système actuel est bien loin de compenser la situation de ces salariés précaires, intermittents, dont le statut bénéficie surtout à leurs employeurs. Même lorsque des emplois permanents, en contrats à durée indéterminée, pourraient exister, ils n'ont droit qu'à des CDD, qui permettent à tous les industriels du spectacle, aux producteurs d'émissions de télévision, de films, aux organisateurs de manifestations culturelles de toute sorte, de sous-payer ces



Bousculade à Rennes en octobre 2001 : la police dégage les intermittents manifestant devant la préfecture de région.

salariés ou artistes, de leur imposer des horaires et des conditions de travail débridés. Entre deux contrats, deux tournées, deux spectacles, leur statut actuel d'intermittents leur permet de recevoir de l'Unedic une compensation financière du chômage subi. A l'heure actuelle, ils peuvent bénéficier des allocations de l'Unedic s'ils ont été déclarés pour un travail de 507 heures minimum sur une période de douze mois consécutifs. Ce serait cela qui engendrerait un déficit d'environ 750 millions d'euros dans les caisses de l'Unedic, et c'est donc cela que ministre et

Medef veulent casser. Il n'est bien sûr pas question pour eux de faire payer les employeurs de ces salariés, qui pourtant profitent abondamment de ce système d'intermittence.

Raffarin et ses ministres, à l'unisson avec Seillière, Kessler et tous leurs compères patrons du Medef, mènent leurs attaques tous azimuts contre toutes les catégories de salariés... Mais les intermittents du spectacle n'ont aucune intention de se laisser faire et sont en train de le montrer.

L. P.

## En vente en librairie

### La véritable histoire de Lutte Ouvrière

par  
Robert Barcia,  
alias Hardy

Entretiens avec  
Patrick  
Bourseiller

Éditions DENOËL  
Impacts

Prix : 17 euros



## Metaleurop

# LES TRAVAILLEURS N'ACCEPTENT PAS D'ÊTRE JETÉS À LA RUE

**Les travailleurs de Metaleurop avaient décidé d'aller manifester à Paris le 21 février devant les sièges de Metaleurop SA et de Glencore. Glencore, c'est l'actionnaire principal de Metaleurop, celui-là même qui a provoqué le dépôt de bilan de l'usine de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) en retirant ses capitaux, il y a un mois.**

Depuis, la presse en a révélé un peu plus sur cette société installée en Suisse, dont le PDG, Russ Robinson, avait été condamné aux États-Unis pour manipulations financières frauduleuses, puis gracié par Bill Clinton dont il avait contribué à financer la campagne électorale. Cette même société Glencore est également impliquée dans l'exploitation des puits de pétrole russes et dans la catastrophe du pétrolier *le Prestige*

*au large des côtes espagnoles.*

La manifestation a été un succès : 14 bus au départ et près de 750 personnes dans les rues de Paris avec des banderoles comme : « *La mort des ouvriers, les profits de Glencore* ». Beaucoup d'épouses de travailleurs avaient fait le voyage et ce sont elles que l'on a pu voir interviewées à la télévision, disant que les chiens étaient mieux traités que les ouvriers et accusant les financiers de briser leurs vies. Les manifestants découvraient les beaux bâtiments des sociétés du 8<sup>e</sup> arrondissement, conscients que tout cela avait été payé avec leur travail.

La colère était donc le sentiment dominant et, après une entrevue décevante au siège de Metaleurop SA, il n'est pas étonnant que le siège de Glencore en ait fait les frais une demi-heure plus tard. Il faut dire qu'en arrivant les manifestants ont constaté que le rideau de fer était baissé, que les lieux étaient protégés par quelques

gardes mobiles casqués et que Glencore... avait vidé les lieux depuis plus d'une semaine. Le rideau de fer n'a pas tenu longtemps, et la décoration du hall non plus... Mais les bureaux de Glencore au cinquième étage étaient bien complètement vides. Pas moyen d'y récupérer quelque chose.

Maintenant, les travailleurs savent que toutes les portes leur sont fermées. Les assemblées continuent tous les matins. Le responsable CGT y fait le même compte-rendu à chaque fois : aucun repreneur ne se présente. Aucune entreprise ne propose de réembaucher les 830 employés de l'usine, et aucune ne veut endosser le prix de la dépollution du site. Les syndicats disent qu'il faut continuer de faire fonctionner les colonnes de zinc en circuit fermé car un redémarrage coûterait trop cher à un repreneur éventuel. Mais cela devient dangereux, sans moyens financiers pour l'entretien.



Les salariés pénètrent dans le siège de la maison-mère.

Pour ce qui est d'un plan social, la somme de 50 000 euros pour tous, en plus des indemnités de licenciement conventionnelles, a été évoquée une seule fois en assemblée générale, mais n'a pas été discutée ni votée, et les syndicats n'en ont plus parlé depuis. En aparté, ils disent qu'il sera toujours temps d'en reparler quand le tribunal aura prononcé la mise en liquidation judiciaire, ce qui pourrait arriver début mars.

La liquidation, c'est aussi ce qu'attend l'ancien PDG de l'usine qui commence à parler d'un projet : recycler des pneus, des batteries, du matériel informatique, une activité qui pourrait « *peut-être* » occuper 50 salariés. En assemblée générale, un ingénieur de l'usine a parlé d'une activité liée au recyclage des métaux lourds et à la dépollution, qui pourrait « *peut-être donner de l'emploi à une centaine de travailleurs* », à condition, a-t-il dit sans gêne mais pas sans

mépris, « *qu'ils veuillent bien en mettre un coup et travailler sérieusement* ».

Au total, des vagues projets, des tas de rencontres entre syndicalistes et pouvoirs publics, mais toujours rien de concret. Pourtant, il reste une perspective pour les travailleurs de Metaleurop : s'unir avec tous ceux qui, comme eux, sont jetés à la rue ces temps-ci, trouver le soutien de ceux qui ont encore un emploi et qui leur montrent aujourd'hui leur sympathie. Il faut inverser le rapport des forces, et ce qui est soi-disant impossible aujourd'hui deviendra possible. Pour cette politique-là, la mobilisation existe, la colère aussi.

Les manifestations prévues pour le 27 février à Béthune, le 6 mars à Lens et le 8 mars à Lille, qui regrouperont les travailleurs de la région menacés de licenciement actuellement, et ils sont nombreux, pourront y aider si elles sont nombreuses et déterminées.

## Daewoo - Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle)

# LA MOBILISATION CONTINUE

**Cela fait plus de deux mois que les travailleurs de Daewoo luttent pour ne pas être les sacrifiés de la fermeture des usines Daewoo en Lorraine.**

L'intersyndicale CGT-FO-CFTC anime le mouvement. Ils étaient encore 150 salariés à se réunir le 24 février pour une nouvelle assemblée générale qui a décidé de continuer la lutte dans des conditions qui ne sont pas faciles : les lettres de licenciement ont été envoyées et, l'usine ayant en partie brûlé fin janvier, les travailleurs sont contraints de se réunir dans une salle municipale.

La mobilisation est aujourd'hui plus difficile et c'est pour tenter de rompre leur isolement que l'Union locale CGT de Longwy a pris l'initiative d'inviter les syndicats des autres entreprises victimes de plans sociaux à agir ensemble. Une première réunion rassem-

blant des syndicalistes d'ACT Angers et Lu-Danone a eu lieu à Longwy, le 18 février, une autre devait avoir lieu à Paris le 26 février avec en plus des représentants d'autres entreprises qui licencient, et avec l'objectif d'une manifestation commune.

À Daewoo, le plan « social » se résume pour l'essentiel à un congé de conversion de 6 mois, plus 4 mois supplémentaires en cas de chômage prolongé. Il prévoit également la possibilité de capitaliser le montant du congé de conversion si du travail est retrouvé avant la fin de celui-ci. Il est financé par l'État (6,5 millions d'euros), la Région (2 millions) et le département (1,5 million).

Selon la CFDT, il était impossible d'obtenir davantage. Elle a organisé un vote par correspondance auprès des 537 salariés de l'entreprise. 208 seulement y ont participé, 145 l'approuvant (59 contre et 4 nuls

ou blancs). C'est dire que le plan « social » n'a été approuvé que par une minorité, ce qui n'a pas empêché la CFDT de le signer des deux mains.

En effet, la CFDT a lâché le mouvement quasiment depuis le début. D'ailleurs, lors de la manifestation régionale pour les retraites le 1<sup>er</sup> février, l'intersyndicale a dû s'imposer physiquement vis-à-vis de la CFDT qui refusait que les Daewoo – ils étaient 150 à avoir fait le déplacement – manifestent en tête de cortège.

L'intersyndicale refuse le plan « social » car il ne comporte aucune indemnité de préjudice et qu'il est loin des deux ans de congé de conversion demandés (une mesure qui a eu cours dans la sidérurgie lors des grandes vagues de suppressions d'emplois dans les années 80). Et il est loin aussi des 36 millions donnés au trust Daewoo par les pouvoirs publics pour la construction de l'usine de Mont-Saint-Martin.

## Région de Brive (Corrèze)

# VAGUE DE LICENCIEMENTS

Deshors est une entreprise de métallurgie travaillant entre autres pour l'aéronautique, la défense. Début février, le PDG annonçait 92 licenciements et en plus près d'une quarantaine de départs en préretraite. Quelques jours après, il avait le front de dire aux travailleurs que, s'ils acceptaient de revenir sur les 35 heures, il pourrait peut-être sauver quelques emplois !

Il s'est bien gardé de dire que, de 1998 à 2001, les charges de personnel ont diminué de 8,45 %. Alors que, durant la même période, la production a augmenté de 31 % ! Les carnets de commandes sont d'ailleurs toujours bien garnis.

D'ailleurs, le PDG est prêt à déboursier 2,5 millions d'euros pour nous licencier.

La réalité, c'est qu'il faut, chez Deshors comme ailleurs, dégager toujours plus de profits pour satisfaire les actionnaires.

Après un premier rassem-

blement devant la préfecture de Tulle le 7 février, à l'appel de la CGT, samedi 22 février ce sont plusieurs centaines de manifestants qui se sont retrouvés au coude à coude avec les Deshors, pour crier dans les rues de Brive : « *Non aux licenciements* », « *Le plan social, on n'en veut pas* ».

Car les licenciements chez Deshors font suite à une série d'autres licenciements dans des entreprises plus petites : 70 chez SKT (une entreprise de recyclage de batteries), 80 chez SETH (issue de l'éclatement d'une usine Thomson), 50 chez Argueyrolles.

Et au même moment, à Terrasson en Dordogne, à une vingtaine de kilomètres de Brive, la centaine de travailleurs d'une biscuiterie, Olibet, qui doit fermer, manifestaient avec la population.

En tout cas, le succès de ces manifestations a été pour tous un encouragement à continuer.



Groupe Peugeot-Citroën  
(PSA)

**ENCORE,  
UNE ANNÉE  
DE BÉNÉFICES  
RECORDS !**

LO



Près de 5 000 F par mois extorqués à chaque salarié.

**C'est la troisième année consécutive que le groupe automobile Peugeot-Citroën réalise des bénéfices supérieurs à un milliard d'euros. Pour 2002, ils se montent à 1,69 milliard exactement.**

Pour rendre plus concret ce milliard six cent quatre-vingt-dix millions, rapportons-le au nombre total de travailleurs que compte le groupe dans le monde et aux douze mois de l'année : on obtient la somme de 709 euros, soit 4 652 francs. C'est en quelque sorte ce que rapporte chaque salarié, chaque mois de l'année durant laquelle ces bénéfices ont été réalisés !

La branche automobile du groupe PSA représente 75 % du chiffre d'affaires. Les 25 % restants proviennent des autres branches : équipement (Faurecia), transport (Gefco) et finances. Dans l'année 2002, le groupe a produit et vendu 3,2 millions de véhicules dans le monde, soit 4,3 % de plus que l'an dernier. L'effectif total du groupe dans le monde a aussi augmenté, mais pas dans la même proportion (1,03 % de plus seulement), passant de 192 200 à 198 600. Le PDG annonce d'ailleurs lui-même que la réduction des coûts de production s'est poursuivie. Il dépense donc moins pour produire.

Précisons aussi que ces bénéfices ont été calculés après que les sommes nécessaires pour les licenciements de vieux travailleurs dans le

cadre de la Casa avaient été mises de côté (0,123 milliard), de même pour les sommes investies dans de nouvelles usines ou autres achats (2,8 milliards), accessoirement après les versements d'un million de francs tous les mois comme salaire au PDG Jean-Martin Folz.

Ce sont les actionnaires propriétaires du groupe qui empochent ces bénéfices : chaque action a rapporté 6,65 euros, 3,6 % de plus que l'an dernier où elle avait quand même rapporté 6,42 euros. Par exemple, la famille Peugeot possède plus de 20 % des actions, soit plus de 60 millions d'actions. À 6,65 euros par action, cela fait un beau pactole.

Nous savons ce que rapporte notre travail, il ne reste plus qu'à imposer qu'il nous permette de vivre normalement. Ce n'est pas le cas avec les salaires actuels, ni avec la misère de 2 % prévue comme augmentation en 2003. Avec 300 euros (2 000 F) de plus par mois pour tous, il en resterait encore pas mal aux propriétaires !

Correspondant LO

Banque de France - Paris

**UNE GRÈVE RÉUSSIE**

A la Banque de France, lorsque le 15 octobre 2002 nous avons reçu un message du gouverneur Trichet nous informant de deux missions confiées au secrétaire général Barroux – l'une chargée d'étudier le réseau de succursales, l'autre l'externalisation des comptes de la clientèle privée (c'est-à-dire principalement le personnel, puisque depuis 1993 la banque n'a plus le droit d'ouvrir de compte particulier afin de ne pas gêner les banques commerciales) – nous avons été très inquiets. Il faut dire que l'histoire récente des centres industriels, l'imprimerie de Chamalières et la papeterie de Vic-le-Comte, est encore dans toutes les mémoires (1 000 suppressions de postes depuis 1995).

Le 16 décembre, après une AG appelée par cinq syndicats (CGT, CFDT, SNA, SIC, CFTC) rassemblant environ 800 personnes au siège, un appel à une grève de 24 heures fut lancé pour le lendemain, assorti d'un très timide appel à une assemblée générale à 10 h. Devant le succès de l'AG, FO rejoignit l'intersyndicale le 17. Environ 300 personnes étaient présentes ce jour-là et nous décidâmes de manifester

jusqu'à l'Assemblée nationale, où Trichet devait se rendre. La manifestation était bon enfant, et nous avons attendu sa venue devant un cordon de CRS bloquant tous les accès. Il entra sous les cris de « *Trichet en prison* ».

Vendredi 7 février, soir de départ en vacances à 17 h, Trichet rendait public le rapport Barroux. Il est pire que les prévisions les plus pessimistes : fermeture de 159 succursales sur 211, suppression de 3 200 emplois dont 1 500 licenciements probables. Il fallait riposter. Mardi 11 février : un millier de personnes se rassemblent dans le grand hall à l'appel de l'intersyndicale où il ne manquait que la CGC, qui la rejoignit après l'AG, pour appeler à la grève le surlendemain. Fait exceptionnel à la banque, les sept syndicats étaient ensemble.

Jeudi 13 février : à l'AG de 10 h, nous étions de nouveau un millier dans le grand hall, plusieurs photographes de presse étaient là.

Les responsables syndicaux annonçaient une longue série de succursales fermées pour cause de grève, applaudis par l'assemblée. Des travailleurs des agences parisiennes, ainsi

que du restaurant Ventadour et du service d'imprimerie/magasin d'Ivry-sur-Seine nous rejoignaient. La grève nationale est d'ores et déjà un succès « historique », selon la CGT.

Après une manifestation dans la « cour d'honneur » pour faire un « *barrouxfffff* » d'enfer sous les fenêtres de Barroux et de Trichet, armés de sifflets, crécelles, cornes de brume, d'une manifestation au-dehors, place des Victoires, la banque fit bloquer les portillons d'accès pour tenter de nous empêcher de rentrer. Mais nous arrivions à en maintenir un en position ouverte et tout le monde investit de nouveau le grand hall pour un dernier compte-rendu.

Vendredi 14 février, nous étions toujours aussi nombreux à l'assemblée générale. Les délégués syndicaux nous annonçaient que toutes les succursales étaient fermées avec environ 90 % de grévistes en moyenne et annonçaient une grande manifestation nationale à Paris fin mars.

Une journée de mobilisation réussie, encourageante pour une lutte qui ne fait que commencer

Correspondant LO

**URSSAF**

**LE GOUVERNEMENT A-T-IL  
« BIEN ENTENDU » LA GRÈVE ?**

Le mouvement de grève du lundi 17 février a été très largement suivi dans la presque-totalité des 105 centres Urssaf avec des pointes de grévistes à plus de 90 % du personnel.

Des employés des caisses de prévoyance touchés par les mêmes mesures se sont aussi joints au mouvement et aux différentes manifestations.

Le projet gouvernemental de guichet unique vise à retirer aux Urssaf le prélèvement des cotisations des artisans et des commerçants. Il risque d'entraîner 3 000 pertes d'emplois. C'est cela qui inquiète fortement le personnel des Urssaf qui y voit une première attaque contre la Sécurité sociale et contre la protection sociale.

En effet le gouvernement prépare, en plus des suppressions d'emplois dans les Urssaf, une « redistribution du

marché de la protection sociale » avec le transfert, aux assurances privées comme AXA et aux mutuelles, de la couverture de l'optique, des prothèses auditives, du dentaire, des cures thermales, voire des médicaments dits « de confort ».

Après cette grève des employés des Urssaf, Raffarin s'est donc senti obligé de dire qu'il avait « bien entendu » les inquiétudes que suscite le projet gouvernemental de création d'un guichet social unique pour le recouvrement des cotisations des commerçants et des artisans (*Le Monde* 20 février). Mais on sait de quelle façon il écoute en général la

« France d'en bas ».

Raison de plus pour les employés des Urssaf pour se faire encore plus entendre du gouvernement, afin qu'il renonce à son projet.

**Contre l'insécurité sociale**  
**Interdisons les licenciements collectifs**  
**LUTTE OUVRIÈRE**



SNCF

Gallois confirmé à la tête de l'entreprise

## UN PATRON QUI SE CROIT TOUT PERMIS

**Le renouvellement du mandat de Louis Gallois à la tête de la SNCF a été salué par la presse comme quelque chose de remarquable. Il avait été installé dans le fauteuil de président de la SNCF après les grandes grèves de l'hiver 1995, par Alain Juppé, et devrait donc y rester jusqu'en 2008. Comme quoi, pour les gouvernements de gauche comme de droite, un Louis Gallois (ne cachant pas ses sympathies pour Jean-Pierre Chevènement) à la tête de l'entreprise publique SNCF est un patron parfaitement satisfaisant.**

La prouesse qu'on lui reconnaît serait d'avoir traversé toutes ces années sans être confronté à un conflit social important. Grâce à sa politique de « *management des hommes* », prétend-il sans modestie excessive, « *les cheminots ont pris conscience que*

*la conflictualité nuit à leur image tout comme elle nuit au développement de l'entreprise* ». En réalité, les cheminots sont comme tous les travailleurs de ce pays sur lesquels pèsent le chômage, la dégradation des conditions de travail et de vie, faits auxquels il faut ajouter la politique menée pendant toutes ces années, avant même celui-ci, par le gouvernement de gauche, ainsi que par les directions syndicales qui n'ont pas voulu œuvrer à l'organisation d'une riposte nécessaire pour mettre fin aux attaques. Les problèmes posés par l'accord sur les 35 heures à la SNCF l'ont montré, qui n'ont pas apporté les embauches nécessaires, laissant l'ensemble de l'encadrement faire pression sur les cheminots.

Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur les systèmes de retraite à la SNCF, comme dans bien d'autres entreprises publiques, celles liées à la libéralisation du transport ferroviaire, les salaires toujours bloqués, les réductions d'emplois

et les conditions de travail qui se détériorent mériteraient une réaction d'ampleur, susceptible de faire ravalier sa vantardise à Louis Gallois et d'arracher les revendications et les améliorations indispensables. Mais on en est loin, même si l'ensemble des fédérations syndicales du chemin de fer appellent à une journée de grève, le mardi 18 mars, contre l'ouverture du fret à la concurrence. Il ne faudrait pas s'en tenir là, car il s'agit de faire plier non seulement Gallois mais aussi le gouvernement, qui vient de le confirmer dans sa place.

En fait, le gouvernement marque par la reconduction de Louis Gallois qu'il est satisfait de la politique sociale qu'il mène. Gallois parle volontiers de... son « observatoire social » composé de trois « spécialistes », dont la fonction serait de surveiller les marques de mécontentement, les revendications, leurs convergences éventuelles, afin d'intervenir avant qu'un conflit n'éclate... Mais, comme

disent ces « observateurs », « *le dialogue social n'est pas une science exacte* » et ils risquent des déboires et d'observer que le mécontentement qui couve finira par éclater sans prévenir...

La retraite à 50 et 55 ans permet à Gallois de remplacer les anciens, trop combattifs, forts d'une vieille tradition de luttes, par des jeunes plus malléables... du moins dit-il l'espérer. Mais ces jeunes peuvent eux aussi prendre part à la bataille, plus vite qu'il ne le croit. Ces jeunes, paraît-il, ne sont plus sélectionnés parmi les fils de cheminots comme auparavant, mais parmi ceux qui viennent du secteur industriel privé où les conditions de travail sont réputées plus dures, et devraient donc tout accepter en disant merci. Les chefs ne sont plus choisis parmi les cheminots du rang ayant grimpé dans l'entreprise mais parmi des jeunes loups aux dents longues, sortant des écoles d'administration, diplômés en poche et mépris à la bouche, pour exercer la pres-

sion nécessaire aux nouvelles cadences sur les cheminots.

Enfin, Gallois se vante de favoriser la féminisation des métiers de la SNCF. Selon lui, les femmes auraient toutes les qualités pour travailler efficacement et sans rechigner ni revendiquer : elles feraient moins grève, seraient moins doctrinaires, s'enflammeraient moins vite, etc., au point que Gallois aurait donné pour consigne d'en recruter le plus possible ! Au-delà de cette misogynie patronale, Gallois pourrait, là encore, déchanter rapidement.

Malgré tous les raisonnements et cette prétendue fine tactique pour étouffer les traditions de lutte et la volonté de ne pas se laisser marcher sur le ventre au nom des « intérêts de l'entreprise », il y a fort à parier que Louis Gallois et sa kyrielle de cadres ingénieurs devront constater que jeunes, vieux, femmes, à l'école de l'exploitation et de la lutte de classe, apprendront vite à se défendre.

L. P.

## MENACE DE SUPPRESSION DE 500 POSTES DE CONDUCTEURS

**Neuf jeunes de Limoges et Brive, qui viennent d'être reçus à l'examen de conducteur de train, ont appris avec stupéfaction qu'ils ne seraient pas nommés sur place, contrairement à leur contrat. La SNCF leur laissait le choix entre être nommés à Paris, dans l'Est ou dans le Nord, ou travailler sur place dans un autre métier. Et cela pour au moins 18 mois et sans délai de retour.**

On apprenait rapidement qu'ils n'étaient pas les seuls : dans 16 régions SNCF sur 25, tous ceux qui sont en cours de formation vont subir le même sort, soit environ 140 jeunes.

Devant l'émotion provoquée par ces nouvelles, la CGT organisait des assemblées générales. On apprenait que les conducteurs de Montpellier se mettaient en grève le 18 février. Un préavis était déposé pour le jeudi 20 à Limoges et Brive.

La SNCF organisait une réunion nationale le mercredi 19 février. Elle y confirmait les

mesures prises pour réduire le nombre de conducteurs de trains d'environ 500 d'ici 2004. Pour répartir les effectifs selon ses besoins, elle a classé les régions en quatre catégories : cinq régions « durablement excédentaires » (Marseille, Montpellier, Chambéry, Tours, Limoges) et onze « excédentaires pour une durée inférieure à 18 mois ». Ces régions doivent envoyer des conducteurs vers les régions « déficitaires » (Amiens, Paris Nord, Metz, Paris Sud-Est, Paris Est).

Pour faire passer la pilule, la direction a modifié un peu les conditions. Ceux qui partiront sont assurés de revenir au bout de 24 mois. Ceux qui veulent rester dans leur région ont l'assurance de conserver un grade de conduite, de recevoir une formation continue pour redevenir conducteurs au plus tard en... 2006.

La CGT a alors dit qu'il y avait des avancées et n'appelaient pas à faire grève, disant craindre une grève minoritaire. Les assemblées de Limoges et Brive n'ont pas voté la grève. Les conducteurs

de Montpellier ont repris le travail.

Pourtant, il n'y a pas « trop » de conducteurs dans les régions « excédentaires ». La SNCF répartit les trains à conduire, deux fois par an, entre les dépôts. Elle veut faire

conduire des trains sur des distances plus longues, pour gagner des conducteurs.

Elle n'hésite pas à rompre les engagements qu'elle avait pris avec les jeunes, à gaspiller les frais et l'énergie d'un an de formation. La SNCF prépare

depuis des mois une « réforme de la conduite » pour rendre les conducteurs plus rentables, et c'est peut-être là une première attaque pour obliger les futurs conducteurs à accepter la mobilité.

Correspondant LO



## LA CROISSANCE EN PANNE MAIS PAS LES PROFITS

**On parle, une fois de plus, du « ralentissement de l'économie », de la « baisse de la croissance », sous-entendant que ce phénomène, présenté quasiment comme un phénomène naturel, va avoir des conséquences néfastes pour la population, ce qui est malheureusement vrai, même si ces conséquences ne sont pas seulement liées à l'évolution de la conjoncture.**

En fait normalement, tous les ans, la quantité de biens et de services produits en France mesurée par le PIB augmente. Cette croissance est le résultat à la fois du progrès technique et de l'accroissement de l'exploitation des salariés. Mais elle dépend aussi de la confiance que les industriels ont dans cette conjoncture. Et en ce moment, cette confiance n'a pas l'air bien élevée. Depuis plusieurs mois, et même depuis plusieurs années, les investissements industriels sont en chute libre, mais pas forcément les profits.

Le Medef se déclare « très inquiet » de cette croissance trop réduite. Mais son inquiétude est d'autant plus hypocrite que ce sont ses affiliés qui, préférant la spéculation sur les marchés financiers à la production, n'investissent que de façon très limitée et prudente dans le développement.

Donc le PIB en France n'a augmenté que de 1,2 % en 2002 (contre 4,2 % en 2000), et la prévision pour 2003 tourne autour des mêmes chiffres. Jusqu'à la mi-janvier, le gouvernement s'accrochait à la prévision d'une croissance de 2,5 %, pour justifier un projet de budget 2003 qui comprenait à la fois des réductions d'impôts, surtout pour les plus riches, et des dépenses supplémentaires pour presque tous les ministères. Tout le disait, c'était un bluff. Mais il avait pour fonction de crédibiliser les promesses électorales de Chirac.

Depuis mi-janvier, le gouvernement a commencé à modifier son budget. Il a annoncé le « gel » de 4 milliards d'euros de dépenses, qui se traduisent par des coupes claires dans les budgets de la Recherche, de la Culture ou de l'Équipement. Il n'était pas question de toucher à ceux du ministère de l'Intérieur, de la Défense ou de la Justice.

A présent, en modifiant sa prévision de croissance, le gouvernement laisse entendre

qu'il ne tiendra pas sa promesse de continuer à baisser les impôts (promesse qui touchait pourtant davantage les salariés les plus aisés et les riches). Par contre, il n'est pas question qu'il revienne sur les



cadeaux déjà attribués aux entreprises, ou sur la baisse de l'impôt sur la fortune (ISF).

Il est encore moins question pour lui de s'en prendre directement aux profits qui, eux, continuent de battre des records. En effet les capitalistes savent parfaitement comment faire pour augmenter leurs bénéfices : que l'on soit dans une période de faible croissance ou pas, il suffit de la détourner à leur seul profit et d'augmenter l'exploitation. C'est le cas actuellement des banques, du secteur pétrolier, de l'agro-alimentaire, de l'automobile...

Ce « ralentissement de l'économie », annoncé par le gouvernement, mais réellement déclenché par les industriels, laisse donc présager de nouveaux mauvais coups contre le monde du travail. Mais pas le moins du monde une mauvaise passe pour le patronat.

Roger PÉRIER

## Ahold, le nouveau scandale financier... MAIS C'EST LE CAPITALISME QUI EST SCANDALEUX !

**Un des principaux groupes mondiaux de la distribution, le groupe Ahold des Pays-Bas, a vu lundi 24 février s'effondrer le cours de ses actions, dont la valeur a baissé de plus de 63 % en une seule journée. Ce sont près de 6 milliards d'euros (38 milliards de francs) qui se sont ainsi envolés en une journée à la Bourse d'Amsterdam.**

C'est que ce géant de la distribution, au troisième rang mondial après le groupe améri-

d'Amsterdam se renvoie la balle pour leur absence de contrôle sur les comptes de cette entreprise cotée en Bourse. Quant aux principaux actionnaires d'Ahold, de grandes sociétés de banque et d'assurance hollandaises, elles n'y ont, bien sûr, vu que du feu. Après tout, en dix ans, les ventes du groupe ont été multipliées par six, ses bénéfices par neuf et la valeur de ses actions par dix-huit. Il ne faudrait pas être trop tatillon avec les entreprises qui réussissent.

D'ailleurs en janvier 2002, Ahold avait été élu « distribu-

complicité des banques et des institutions financières, qui y trouvaient leur intérêt, que Ahold s'est ainsi endetté. Pour rembourser ses créanciers, il va devoir trouver de l'argent frais, en revendant une partie de ses acquisitions, en « restructurant » le groupe, c'est-à-dire en licenciant des milliers, voire des dizaines de milliers de salariés.

On essaye de nous faire croire que ces scandales financiers ne sont le fait que de quelques brebis galeuses. Encore récemment, lors du forum de Davos, le président de la Deutsche Bank affirmait qu'un scandale comme celui d'Enron aux USA ne pouvait se produire en Europe.

En fait, ce qu'on appelle des scandales financiers font partie du fonctionnement normal du système capitaliste. Dans ce système, il est normal et même indispensable pour un patron d'essayer de faire le maximum de profits, quitte à prendre des risques financiers, à anticiper sur des rentrées futures. Il est normal de tout faire pour empêcher la chute du cours des actions, quitte à enjoliver un peu les comptes, provisoirement bien sûr. Tout est permis tant que cela réussit. Ceux par qui le scandale arrive sont ceux dont les échafaudages financiers se cassent la figure. Et la chute des Bourses mondiales depuis près de deux ans n'y est pas pour rien.

C'est dire que bien d'autres scandales de ce type sont à prévoir. D'ailleurs le fait que les prétendues brebis galeuses ne payent jamais elles-mêmes les pots cassés, qu'elles bénéficient de la protection de la loi et de toute l'indulgence de leurs pairs est bien significatif.

Dans ces affaires, l'opération la plus frauduleuse et la plus scandaleuse, que pourtant personne ne dénonce, c'est celle qui consiste à exploiter de façon éhontée les salariés sur le dos desquels des fortunes immenses sont amassées, des fortunes qui peuvent être dilapidées en quelques heures, puis à faire repayer aux salariés le prix fort pour compenser les pertes.

Dominique CHABLIS

Des travailleuses de Devanley (chemises Lacoste) protestent contre les fermetures d'usines alors que les profits explosent.

cain Wal-Mart et Carrefour, a présenté en 2000 et en 2001 des comptes faux, surévaluant ses bénéfices. Quant aux comptes de 2002, leur publication a été repoussée sine die. Il paraît que c'est la faute de l'une de ses nombreuses filiales américaines, US Foodservice, restaurateur pour collectivités locales, qui a considérablement gonflé ses bilans en truquant délibérément ses comptes. Mais il y aurait aussi des irrégularités dans la filiale argentine Disco et des soupçons pèsent sur les autres filiales... On parle d'un nouveau scandale Enron, européen cette fois.

Car évidemment, là aussi, le cabinet de contrôle des comptes du groupe est sur la sellette, d'autant qu'il est déjà impliqué dans une autre affaire de faillite retentissante. Les autorités de la Bourse

« de l'année » et, en juillet dernier, le magazine *Fortune* en était encore à faire le panégyrique de son PDG. C'était le PDG le mieux payé de sa branche, plus payé que le PDG de Wal-Mart. Il a touché 3,374 millions d'euros en 2001, plus de 22 millions de francs. Aujourd'hui il a démissionné, mais il est bien à l'abri du besoin pour ses vieux jours.

On ne peut pas en dire autant des salariés du groupe, à qui les actionnaires et les débiteurs d'Ahold vont demander de payer la facture. C'est que, pour se hisser au troisième rang mondial, Ahold a depuis dix ans racheté de nombreuses entreprises et s'est endetté à hauteur de 12 milliards d'euros. Aujourd'hui la boulimie du PDG qui, nous dit-on, avait « les yeux plus gros que le ventre » est dénoncée. Mais depuis dix ans c'est avec la